



MARIE MCAULIFFE  
GUY ABEL  
LINDA ADHIAMBO OUCHO  
ADAM SAWYER

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

---

Publié par : Organisation internationale pour les migrations  
17, route des Morillons  
C.P. 17  
1211 Genève 19  
Suisse  
Tel. : +41 22 717 9111  
Fax : +41 22 798 6150  
Courriel : [hq@iom.int](mailto:hq@iom.int)  
Site web : [www.iom.int](http://www.iom.int)

Photo de couverture : À l'origine, le bidonville de Bhola, à Dacca, a été formé par des migrants touchés par l'érosion fluviale, qui pour beaucoup ont perdu leurs terres sous l'effet de la montée des eaux. Aujourd'hui, on y trouve aussi bien des migrants économiques que des migrants climatiques. Bangladesh (Asie du Sud).  
© OIM 2016/Amanda NERO

Citation requise : McAuliffe, M., G. Abel, L.A. Oucho et A. Sawyer (2024). Accroissement des inégalités en matière de migration : que nous montrent *vraiment* les données mondiales ? In : Rapport *État de la migration dans le monde 2024* (M. McAuliffe et L.A. Oucho, dir. publ.). Organisation internationale pour les migrations (OIM), Genève.

---

ISBN 978-92-9268-681-9 (PDF)

© OIM 2024



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales \(CC BY-NC-ND 3.0 IGO\)](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode).\*

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à [publications@iom.int](mailto:publications@iom.int).

\* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

# 4 ACCROISSEMENT DES INÉGALITÉS EN MATIÈRE DE MIGRATION : QUE NOUS MONTRENT VRAIMENT LES DONNÉES MONDIALES ?<sup>1</sup>

## Introduction

La migration internationale est étroitement associée à des possibilités d'évolution positive, en particulier sur le plan économique. Dans les esprits, la migration internationale est depuis longtemps associée à la notion d'amélioration, qu'il s'agisse de la réussite individuelle, du revenu des ménages, de la résilience communautaire ou des stratégies d'adaptation<sup>2</sup>. Les personnes migrent pour accéder à une vie meilleure. Telle est, depuis longtemps, l'idée maîtresse des études, analyses et politiques relatives à la migration internationale :

L'homme, comme de nombreux oiseaux, mais contrairement à la plupart des autres animaux, est une espèce migratrice. La migration est, de fait, aussi ancienne que l'humanité. [...] Un examen attentif d'à peu près toutes les époques historiques révèle, chez les hommes et les femmes, une propension constante à la mobilité géographique qui, si elle peut s'expliquer par des motifs divers, est presque toujours motivée par un certain désir d'amélioration matérielle<sup>3</sup>.

Nombreuses sont les histoires relatant le parcours de migrants qui sont arrivés dans un nouveau pays avec peu de ressources, mais qui ont réussi, par leur travail acharné, à créer une entreprise prospère, à devenir une figure respectée de la vie publique, à financer l'éducation d'une génération entière de membres de leur famille élargie restés au pays, ou à atteindre eux-mêmes les plus hauts sommets de la réussite universitaire. De même, certains détracteurs de la migration internationale reprochent aux migrants, le plus souvent dans des discours négatifs, et parfois politisés, de se rendre dans d'autres pays pour bénéficier de régimes d'aide sociale ou accéder à certains emplois. Si ces exemples de discours quelque peu superficiels s'inscrivent dans des cadres et des angles de vue très différents, le fait est que tous deux véhiculent avec force l'idée que la migration, tremplin vers la réussite, offre aux personnes qui migrent un avantage positif et concret. En d'autres termes, il est difficile d'envisager que quelqu'un puisse prendre l'initiative de migrer pour accéder à une situation moins bonne que celle qu'il quitte. L'abaissement des conditions de vie à l'étranger est généralement associé à la « migration forcée » (aussi appelée « déplacement forcé »), qui peut être due à différentes raisons, dont la guerre, les persécutions et les catastrophes, entre autres. Il n'est pas surprenant que le déplacement forcé soit étroitement corrélé à de lourdes pertes imprévues<sup>4</sup>.

Au-delà des discours sur la migration, l'émigration internationale est une politique suivie par certains gouvernements nationaux depuis de nombreuses décennies dans le cadre de vastes programmes économiques<sup>5</sup>. L'émigration a favorisé le développement du commerce international, de la diplomatie et de la paix, et a permis de tisser des liens

---

<sup>1</sup> Marie McAuliffe, Chef de la Division de la recherche sur la migration et des publications de l'OIM; Guy Abel, Professeur à l'Institut asiatique de recherche démographique de l'Université de Shanghai; Linda Adhiambo Oucho, Directeur exécutif de l'African Migration and Development Policy Centre; et Adam Sawyer, chercheur indépendant. Ce chapitre, qui a été initialement publié dans l'édition 2022 du Rapport *État de la migration dans le monde*, est repris dans la présente édition en réponse aux nombreuses demandes de présentation de son analyse.

<sup>2</sup> Castles *et al.*, 2014; Massey *et al.*, 2005.

<sup>3</sup> Massey *et al.*, 2005:2.

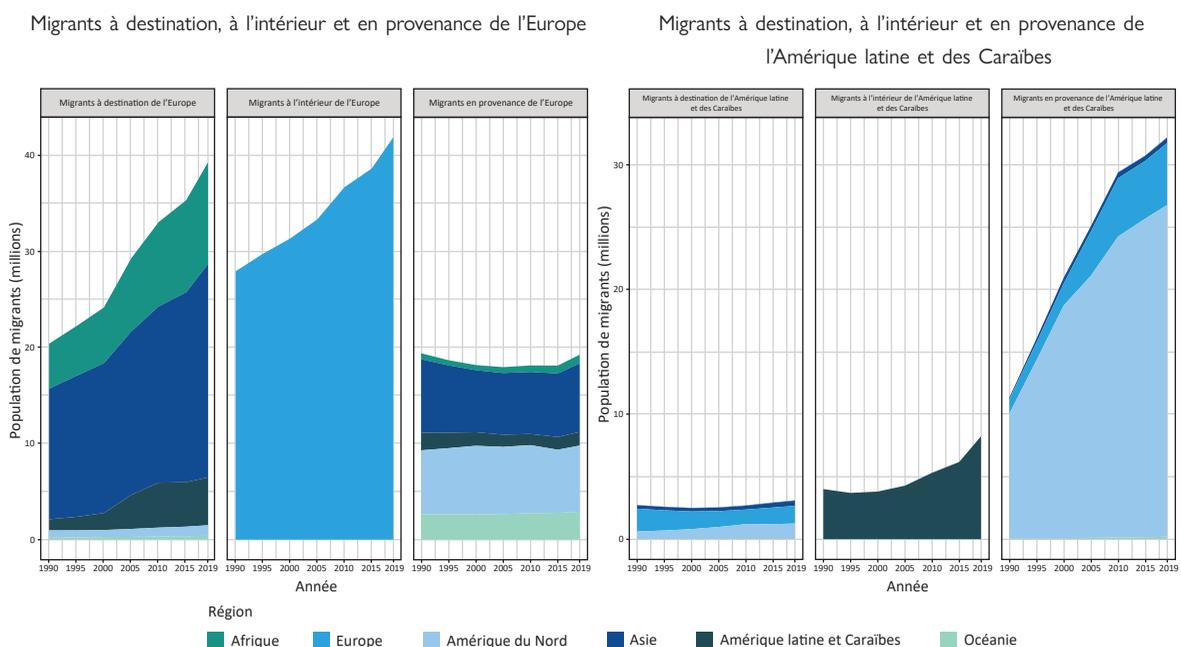
<sup>4</sup> Ayeb-Karlsson, 2020; Ibáñez et Vélez, 2008; Turton, 2003.

<sup>5</sup> Lee, 2016; Premi et Mathur, 1995; Xiang, 2016.

culturels tout en créant une source de revenus étrangers. Dans d'autres pays, *l'immigration* internationale a été un important levier politique à des fins de « construction de la nation », à une période où la concurrence internationale entre États s'est intensifiée et où la recherche de « talents mondiaux » s'est amplifiée<sup>6</sup>.

S'agissant des chiffres, le nombre de migrants internationaux est passé d'environ 84 millions dans le monde en 1970 à 281 millions en 2020; toutefois, si l'on tient compte de la croissance démographique mondiale, la proportion de migrants internationaux n'est passée que de 2,3 à 3,6 % de la population mondiale<sup>7</sup>. Cependant, l'évolution du nombre et de la proportion de migrants internationaux n'a pas été uniforme, comme en témoigne la forte variation des taux de migration dans le monde. Au fil du temps, des schémas régionaux distincts sont apparus (voir la figure 1), souvent le long de grands couloirs de migration historiques qui tiennent autant à la proximité géographique qu'aux disparités géoéconomiques.

Figure 1. Migrants internationaux par région (1990-2019) : Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Europe, de l'Amérique latine et des Caraïbes



Source : DESA, 2019.

Note : Les « migrants à destination de l'Europe » s'entendent des migrants résidant en Europe qui sont nés dans une autre région (Afrique ou Asie, par exemple). Les « migrants à l'intérieur de l'Europe » s'entendent des migrants nés en Europe qui résident hors de leur pays de naissance, mais dans la région. Les « migrants en provenance de l'Europe » s'entendent des personnes nées en Europe qui résident hors de la région (en Amérique latine et dans les Caraïbes ou en Amérique du Nord, par exemple).

Note : Les « migrants à destination de l'Amérique latine et des Caraïbes » s'entendent des migrants résidant en Amérique latine et dans les Caraïbes qui sont nés dans une autre région (Europe ou Asie, par exemple). Les « migrants à l'intérieur de l'Amérique latine et des Caraïbes » s'entendent des migrants nés en Amérique latine et dans les Caraïbes qui résident hors de leur pays de naissance, mais dans la région. Les « migrants en provenance de l'Amérique latine et des Caraïbes » s'entendent des personnes nées en Amérique latine et dans les Caraïbes qui résident hors de la région (en Europe ou en Amérique du Nord, par exemple).

<sup>6</sup> Alarcón, 2011; Bhuyan *et al.*, 2015; Fargues, 2011; Moran, 2011.

<sup>7</sup> DESA, 2021. Voir le chapitre 2 pour une analyse des définitions. Si la migration interne (en particulier l'urbanisation) offre elle aussi de nombreuses possibilités grâce à la mobilité, le présent chapitre sera toutefois centré sur la migration internationale.

La figure 1 montre qu'au cours des 30 dernières années, des tendances très distinctes se sont dessinées à l'échelle régionale : par exemple, les personnes originaires d'Amérique latine et des Caraïbes préfèrent nettement migrer en Amérique du Nord, tandis que la migration à destination de l'Europe en provenance d'autres régions a presque doublé. Dans ces tableaux régionaux, une variable supplémentaire apparaît au niveau des pays, certains accueillant au fil du temps une part plus importante de migrants internationaux (par exemple, les Émirats arabes unis, où elle est passée de 71 % en 1990 à 88 % en 2019), tandis que d'autres sont confrontés à une émigration croissante et à une baisse de la fécondité qui laissent entrevoir un problème de « dépopulation » (la Lettonie, la Lituanie et la Bosnie-Herzégovine ont toutes vu leur population diminuer de plus de 10 % depuis 2009)<sup>8</sup>.

Le présent chapitre est consacré à deux questions clés : « Qui sont ceux qui migrent à l'étranger pays ? Et où se rendent-ils ? ». Nous avons analysé diverses données statistiques nationales et régionales en nous appuyant sur certaines des études existantes consacrées aux déterminants de la migration et aux prises de décision. La section suivante livre une synthèse de certains des principaux débats sur la migration internationale, y compris ceux abordant la question sous l'angle du développement. Elle propose une analyse de la migration de 1995 à 2020<sup>9</sup>, en s'intéressant à ses liens avec le développement humain, avant d'examiner, dans la troisième section, les moyens d'action des pouvoirs publics. Le chapitre se conclut par un aperçu des principales conséquences pour les politiques et les programmes ainsi que des défis à venir.

## Concepts et contexte

Depuis des décennies, et même depuis les années 1880, de très nombreuses recherches et enquêtes s'intéressent aux raisons qui sous-tendent la migration, aussi bien interne qu'internationale<sup>10</sup>. L'examen en cours des facteurs et paramètres de la migration consiste principalement à tenter d'expliquer les schémas migratoires ainsi que les structures et processus qui influencent et façonnent les mouvements de population d'un lieu à l'autre. De ce fait, il existe de nombreuses études et analyses consacrées aux déterminants de la migration internationale qui ont identifié quantité de facteurs à l'œuvre dans les schémas et processus migratoires, y compris les facteurs d'ordre économique et commercial, les liens sociaux et culturels, la démographie et les changements démographiques, la sécurité et la protection, ainsi que la géographie et la proximité<sup>11</sup>.

Une attention considérable a été portée à l'agentivité et aux facteurs structurels, ainsi qu'à la façon dont les personnes envisageant de migrer font face aux divers obstacles rencontrés, dont le nombre et la nature dépendent des capacités humaines dans le contexte du développement<sup>12</sup>. L'idée persistante dans l'opinion populiste selon laquelle les migrants dits « économiques » s'emploient activement à migrer et font preuve d'un haut degré d'agentivité est trop simpliste. Tout en reconnaissant la valeur des données factuelles que les travaux universitaires sur l'économie politique de la migration ont mises au jour sur le long terme, des recherches et des analyses menées ces dernières décennies ont, par exemple, fait apparaître de grandes différences dans la faculté des travailleurs migrants à faire des

---

<sup>8</sup> Voir le chapitre 3 du Rapport *État de la migration dans le monde 2020* pour une analyse de la question.

<sup>9</sup> Le présent chapitre s'appuie sur les données concernant la population de migrants internationaux en 2020 (DESA, 2021) et l'indice de développement humain en 2019 (PNUD, 2020), qui étaient les données les plus récentes disponibles au moment de la rédaction.

<sup>10</sup> Ravenstein, 1885, 1889.

<sup>11</sup> Voir par exemple les textes sur la causalité cumulative (Massey, 1990), l'économie néoclassique (Todaro, 1989), la théorie du système-monde (Portes et Walton, 1981), la théorie du capital social (Massey *et al.*, 1987), la nouvelle économie de la migration de main d'œuvre (Stark et Bloom, 1985) et la théorie des réseaux sociaux (Boyd, 1989).

<sup>12</sup> Lee, 1966 ; Sen, 1999.

choix, en fonction des contraintes et possibilités rencontrées – travail asservi, ou renonciation aux droits sous la pression de leur environnement<sup>13</sup>. La mesure dans laquelle les travailleurs migrants peuvent exercer leur agentivité et choisir différents aspects de leur migration peut être fortement limitée, même si, dans la plupart des cas, il leur reste certains choix, notamment celui de migrer, celui de leur destination et des modalités de leur voyage, ainsi que celui de rentrer chez eux et de la date de leur retour<sup>14</sup>. Néanmoins, la liberté de choix des migrants (potentiels) en matière de migration internationale peut être extrêmement limitée, selon leur lieu de naissance et les conditions dans lesquelles ils vivent.

### *La migration et le hasard de la naissance*

Un examen de la qualité de vie globale par pays et de la capacité de migrer sous l'angle de l'accès aux visas fait apparaître que l'accès aux possibilités de migration procède en quelque sorte du «hasard de la naissance» et en particulier du passeport que détient le candidat à la migration. Il apparaît, par exemple, que certains groupes de nationalité ont bien moins de chances d'avoir accès à des visas et à des accords d'exemption de visa<sup>15</sup>. Le tableau 1 ci-dessous récapitule les indices mondiaux de développement humain (voir l'appendice A pour plus d'informations sur l'indice de développement humain), la fragilité et l'accès aux visas d'une sélection de pays<sup>16</sup>. L'indice des passeports, un classement mondial des pays selon la liberté de voyager offerte à leurs ressortissants<sup>17</sup>, révèle par exemple que la capacité d'une personne à entrer dans un pays avec une relative facilité est déterminée à bien des égards par sa nationalité. L'accès aux visas donne également une indication générale du statut et des relations d'un pays au sein de la communauté internationale, ainsi que de son niveau de stabilité, de sécurité et de prospérité par rapport à d'autres pays. Les données font en outre apparaître deux autres aspects : il existe de nettes différences, sous l'angle du développement humain, entre les pays figurant dans le haut du classement et les autres ; et les pays en milieu de classement peuvent être simultanément de grands pays d'origine, de transit et de destination. Les ressortissants de pays dont l'indice de développement humain (IDH) est très élevé peuvent voyager sans visa dans la plupart des autres pays du monde<sup>18</sup>. Ces pays sont aussi des pays de destination importants et très prisés<sup>19</sup>. Pour les pays situés en bas du classement, toutefois, il semble que les restrictions en place en matière de visa rendent difficile l'accès aux voies de migration régulière. Il est probable que les voies de migration irrégulière sont l'option la plus réaliste (sinon la seule) qui s'offre aux migrants originaires de ces pays. Par ailleurs, il importe de souligner que les pays à faible IDH tendent également à abriter de fortes populations de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et/ou à être les pays d'origine d'un grand nombre de réfugiés<sup>20</sup>.

<sup>13</sup> Ruhs, 2013.

<sup>14</sup> Khalaf et Alkobaisi, 1999 ; Ullah, 2011.

<sup>15</sup> Il est vrai que les procédures de traitement et d'examen des demandes de visas varient en fonction du type de visa demandé ; cependant, l'indice Henley propose une synthèse utile de l'accès à la migration régulière à l'échelle mondiale, par pays.

<sup>16</sup> L'indice de développement humain est un indice composite qui mesure les résultats moyens obtenus dans trois dimensions fondamentales du développement humain : l'espérance de vie, l'éducation et un niveau de vie décent. L'indice des passeports mesure les limitations imposées dans le domaine de l'attribution des visas dans 227 pays, territoires et régions et indique la capacité de voyager vers d'autres destinations internationales avec une relative facilité. Mieux le pays est classé, plus grand sera le nombre de pays dans lesquels ses ressortissants pourront voyager sans visa. L'indice de fragilité des États, établi par Fund for Peace (FFP), est un classement annuel de 178 pays fondé sur leur niveau de stabilité et les pressions auxquelles ils font face. Il comprend des indicateurs sociaux, économiques, politiques et militaires.

<sup>17</sup> Henley & Partners, 2021.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> Esipova *et al.*, 2018 ; Keogh, 2013 ; McAuliffe et Jayasuriya, 2016 ; DESA, 2021.

<sup>20</sup> IDMC, 2020 ; HCR, 2020.

Tableau 1. Classements d'une sélection de pays selon le développement humain, la fragilité et le passeport

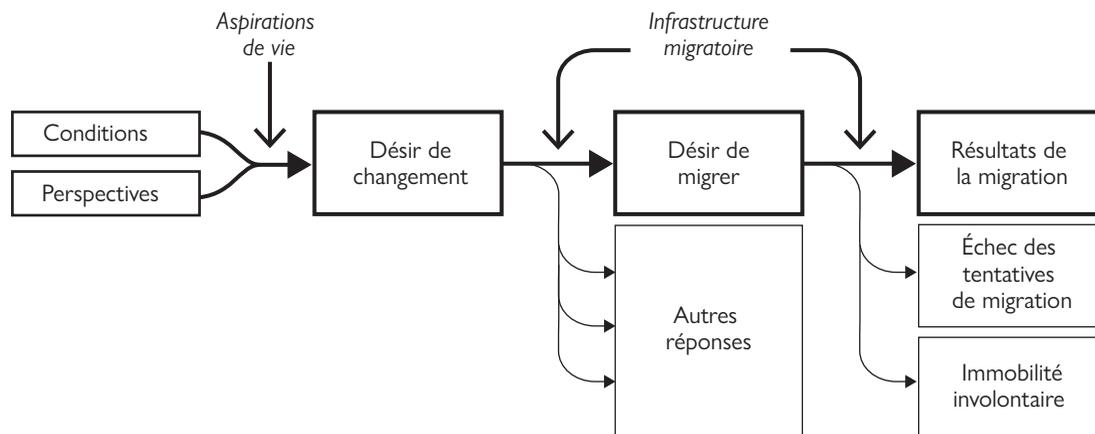
	Pays (dans l'ordre du classement de l'IDH)	Indice de développement humain 2019	Indice des passeports 2021	Indice de fragilité des États 2020
		Rang	Rang	Rang
Développement humain très élevé	Norvège	1	8	177
	Allemagne	6	3	166
	Australie	8	9	169
	Singapour	11	2	162
	Canada	16	9	171
	États-Unis	17	7	149
	France	26	6	160
	Italie	29	4	143
	Malaisie	62	12	120
Développement humain élevé	Sri Lanka	72	99	52
	Mexique	74	23	98
	Thaïlande	79	65	82
	Tunisie	95	72	95
	Liban	92	100	40
	Libye	105	101	20
	Indonésie	107	72	96
	Égypte	116	90	35
Développement humain moyen	Kirghizistan	120	79	73
	Iraq	123	109	17
	Maroc	121	78	80
	Inde	131	84	68
	Bangladesh	133	100	39
	Cambodge	144	88	55
	Kenya	143	72	29
	Pakistan	154	107	25
Développement humain faible	Ouganda	159	75	24
	Soudan	170	100	8
	Haïti	170	92	13
	Afghanistan	169	110	9
	Éthiopie	173	96	21
	Yémen	179	106	1
	Érythrée	180	98	18
La première position dans le classement signifie :		Pays dont le développement humain est très élevé	Pays dont les ressortissants détenteurs d'un passeport peuvent voyager le plus librement	Pays le plus fragile
La dernière position dans le classement signifie :		Pays dont le développement humain est faible	Pays dont les ressortissants détenteurs d'un passeport peuvent voyager le moins librement	Pays le moins fragile

Sources : PNUD, Indice de développement humain 2019 (Rapport sur le développement humain 2020); Henley & Partners, Passport Index 2021 (The Henley Passport Index 2021, Q2); The Fund for Peace Fragile States Index 2020.

Note : Ces données étaient les plus récentes disponibles au moment de la rédaction.

Néanmoins, nous savons aussi que la nationalité ne peut expliquer à elle seule l'évolution des schémas migratoires, car les politiques en matière de visa et de mobilité ne sont qu'un facteur (aussi important soit-il) permettant de savoir qui migre et où au fil du temps. Dans le contexte des discussions plus vastes sur les moteurs de la migration et de l'apparition de schémas migratoires perceptibles ces dernières années et décennies, des modèles d'explication de la migration, tels que celui présenté dans la figure 2, visent à tenir compte à la fois des aspects structurels et de l'agentivité des migrants.

Figure 2. Modèle des mécanismes qui concourent à la migration



Source : Carling, 2017.

L'intérêt de ce modèle est qu'il reconnaît qu'un désir de changement ne se traduit pas forcément par un désir de migrer, et qu'un désir de migrer n'aboutit pas nécessairement à une migration – l'existence d'une infrastructure migratoire<sup>21</sup> (ou son absence) est un facteur qui a un impact décisif sur les résultats de la migration. Par infrastructure migratoire, on entend les divers éléments humains et non humains qui permettent et façonnent la migration (par exemple, les «agents» chargés de la migration qui opèrent sur une base commerciale, y compris les passeurs; les régimes réglementaires et les cadres politiques; les technologies, telles que les TIC et les transports; et les réseaux sociaux transnationaux<sup>22</sup>.

Dans le cadre de cette infrastructure migratoire, la possibilité ou non d'accéder à un visa peut revêtir la plus haute importance, car il s'agit du seul élément qui n'a pas radicalement changé au fil du temps, à la différence des «agents», des TIC, des transports et des réseaux connectés, qui ont enregistré une croissance significative<sup>23</sup>. Au contraire, une analyse récente a démontré que l'accès aux visas a entraîné une dichotomie de la mobilité, les ressortissants des pays riches pouvant accéder bien plus facilement à des régimes de mobilité réglementés que ceux des pays pauvres<sup>24</sup>. Ce point est important car, lorsqu'ils le peuvent, les migrants choisissent d'emprunter des voies

<sup>21</sup> Xiang et Lindquist, 2014.

<sup>22</sup> Carling, 2017.

<sup>23</sup> Lahav, 1999; McAuliffe., 2017a; Triandafyllidou et McAuliffe, 2018.

<sup>24</sup> Mau et al., 2015.

régulières associées à un visa<sup>25</sup>. Les différences entre un voyage avec visa et un voyage sans visa sont saisissantes. Du point de vue des migrants, l'expérience revêtira diverses formes, qui auront des conséquences pour eux-mêmes et pour leur famille, y compris pour les proches restés au pays. Premièrement, un visa signifie qu'on est autorisé à entrer dans un pays, et confère donc une forme de légitimité quand on arrive et qu'on voyage à l'intérieur du pays. Avec un visa valide, on a plus de chances d'être protégé contre l'exploitation. À l'opposé, voyager sans visa augmente le risque d'être arrêté et expulsé par les autorités, ou exploité et maltraité par ceux qui proposent des services de migration illicites, tels que les passeurs ou les trafiquants, et de devoir agir en grande partie en dehors des systèmes réglementés<sup>26</sup>. Deuxièmement, il est incontestablement beaucoup plus facile, sur le plan logistique, de voyager avec un visa, car les possibilités offertes sont bien plus vastes. Dans certains cas, un visa peut décider de la faisabilité ou non d'un voyage. Troisièmement, les visas confèrent un plus grand degré de certitude et de confiance quant au voyage, qui aura beaucoup plus de chances de se dérouler comme prévu, y compris en ce qui concerne son coût<sup>27</sup>.

Il n'est donc pas surprenant que, le plus souvent, les migrants préfèrent nettement voyager avec un visa. C'est pourquoi l'accès aux visas est très présent dans l'esprit des candidats à la migration au moment où ils prennent leur décision, en particulier lorsque ceux-ci recherchent depuis leur pays d'origine des options qui leur permettraient de migrer<sup>28</sup>. Une étude récente sur la recherche d'emploi en ligne et les intentions de migrer, par exemple, a conclu que la disponibilité de visas est un critère décisif dans la manière dont la recherche d'emploi en ligne est effectuée<sup>29</sup>. De même, il est apparu que tout changement dans les conditions d'obtention de visas influait sur l'image que se font les candidats à la migration des possibilités offertes par la migration, ainsi que sur leur migration éventuelle<sup>30</sup>.

Pendant des années, les intentions des migrants (potentiels) dans le cadre des processus décisionnels individuels et collectifs en matière de migration étaient un important acte de recherche et d'analyse, et continuent d'intéresser tout particulièrement les chercheurs et les décideurs politiques<sup>31</sup>. Comme le montre la figure 2 ci-dessus, l'intention de migrer ne se traduit pas toujours par une migration effective. Une grande partie des chercheurs considèrent que la réflexion autour d'une possibilité de migrer comprend différentes étapes (par exemple, «le désir», «l'étude/la planification», «la préparation» et «le versement d'un acompte ou le règlement intégral»). En règle générale, ils constatent qu'à mesure que le processus avance dans le temps, le nombre de personnes capables de persévérer dans leur désir de migrer et de concrétiser leur projet diminue, au point que celles qui parviennent à l'étape finale («règlement») sont généralement très peu nombreuses, tant en nombre qu'en proportion<sup>32</sup>. De ce fait, les intentions de migrer – même si elles sont soigneusement précisées et nuancées – n'apportent qu'un éclairage partiel sur la migration<sup>33</sup>.

---

<sup>25</sup> Jayasuriya *et al.*, 2016 ; Koser et Kuschminder, 2015 ; Marouf, 2017 ; McAuliffe *et al.*, 2017. Bien que la migration «régulière» ne nécessite pas toujours un visa, nous nous intéressons ici aux visas car ces derniers sont souvent demandés, surtout pour les migrants provenant de pays en développement. En outre, le terme «visa» est bien mieux compris que le terme «régulier» par les migrants et le grand public.

<sup>26</sup> McAuliffe, 2017a.

<sup>27</sup> McAuliffe *et al.*, 2017.

<sup>28</sup> Jayasuriya, 2014 ; Manik, 2014.

<sup>29</sup> Sinclair et Mamertino, 2016.

<sup>30</sup> Czaika et de Haas, 2016 ; Gaibazzi, 2014 ; Jayasuriya *et al.*, 2016 ; Manik, 2014 ; McAuliffe et Jayasuriya, 2016.

<sup>31</sup> Clemens et Mendola, 2020 ; Lee, 1966 ; McAuliffe, 2017b ; Neumayer, 2010 ; Van Hear *et al.*, 2012.

<sup>32</sup> McAuliffe et Jayasuriya, 2016.

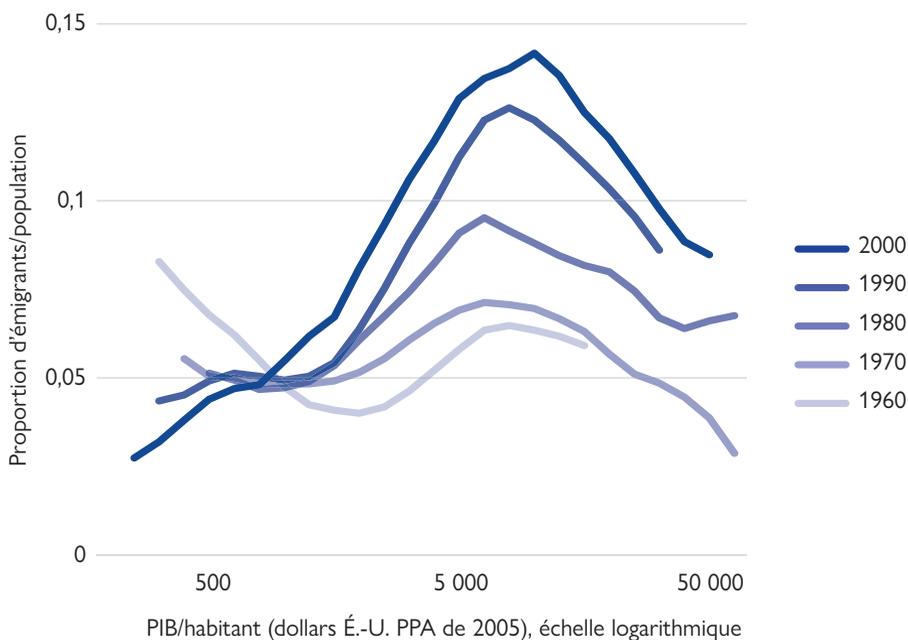
<sup>33</sup> Tjaden *et al.* (2018) ont examiné les liens qui existent entre les intentions de migrer et les flux migratoires ; toutefois, leur étude se limite à une zone géographique étroite et bien précise.

### Migration et développement : transitions de la mobilité et « bosse migratoire »

Une analyse macroéconomique de la migration fait également apparaître les limitations et les obstacles considérables auxquels se heurtent ceux qui veulent accéder à des régimes de visa à des fins de migration internationale (en particulier dans les pays à faible niveau de développement humain). Par exemple, l'un des axes de recherche sur les liens entre la « maturité » de la migration et le développement humain montre que les pays à faible revenu ont de faibles taux d'émigration, ce qui peut s'expliquer, entre autres facteurs (tels que la démographie), par le fait qu'un faible niveau de revenu empêche d'accumuler les fonds nécessaires pour entreprendre une migration<sup>34</sup>. Les considérations liées aux ressources participent au concept d'« immobilité involontaire », selon lequel des personnes souhaitant migrer à l'étranger ne peuvent le faire pour un certain nombre de raisons, dont le coût<sup>35</sup>.

Par ailleurs, une analyse des liens entre le revenu d'un pays et la migration internationale montre que l'émigration augmente à mesure qu'augmentent les niveaux de revenu et qu'à un certain point, des revenus plus élevés propices à une augmentation de l'émigration peuvent devenir un facteur de stabilisation et réduire l'émigration. En d'autres termes, lorsque le PIB par habitant augmente, l'émigration augmente aussi dans un premier temps, puis diminue. Ce phénomène, illustré à la figure 3<sup>36</sup>, a été qualifié par certains auteurs de « transition vers la mobilité »<sup>37</sup>.

Figure 3 : Transition vers la mobilité



Source : Adapté de Clemens, 2014:7-8.

Note : Clemens a constaté qu'un développement économique globalement plus élevé (revenus plus élevés) est associé à une émigration réduite. Pour un examen approfondi de l'analyse des données, voir Clemens (2014).

<sup>34</sup> Clemens, 2014; Dao *et al.*, 2018; Zelinsky, 1971.

<sup>35</sup> Carling, 2002.

<sup>36</sup> Clemens, 2014.

<sup>37</sup> Akerman, 1976; Clemens, 2014; Dao *et al.*, 2018; de Haas, 2010; Gould, 1979.

Comme le montre la figure 3, Clemens estime que les taux d'émigration commencent à diminuer lorsqu'un pays franchit un seuil de PIB par habitant établi entre 7 000 et 8 000 dollars É.-U. ; au moment où cette analyse a été faite (sur la base des données du PIB pour 2005), des pays tels que l'Équateur, l'Égypte, les Fidji et la Macédoine du Nord étaient concernés<sup>38</sup>. En outre, à mesure qu'augmentent les niveaux de revenu, l'émigration diminue, comme l'illustre la «bosse migratoire»<sup>39</sup>.

Les corrélations entre le développement économique et la migration internationale – ou les «transitions vers la mobilité» – ont suscité un vif intérêt parmi les chercheurs et les responsables politiques du monde entier car elles remettent en question la notion communément admise selon laquelle l'aide publique au développement a pour effet de «stabiliser» les populations et de freiner l'émigration au départ des pays à faible revenu en améliorant les débouchés sur place<sup>40</sup>. Des analystes ont constaté que le développement économique des pays à faible revenu est positivement corrélé à l'émigration : «la croissance économique s'est traditionnellement accompagnée d'une hausse de l'émigration dans la quasi-totalité des pays en développement»<sup>41</sup>. Toutefois, des analyses plus récentes ont constaté que si l'on examine des périodes plus courtes, la corrélation entre le revenu d'un pays et l'émigration est moins nette, et ont conclu que la croissance économique des pays pauvres coïncide avec une émigration plus faible<sup>42</sup>. Cette conclusion a toutefois été vivement contestée au motif que la modélisation était entachée d'erreurs techniques (voir l'appendice B pour plus d'informations)<sup>43</sup>. Il convient de souligner qu'une grande partie des recherches et des analyses portant sur la transition vers la mobilité se concentrent sur l'émigration au départ des pays à faible revenu, certainement en raison de la préoccupation que partagent les milieux politiques et universitaires à l'égard de la migration (irrégulière) à destination des pays à IDH très élevé<sup>44</sup>.

Comme le montre la figure 3, lorsque les niveaux de revenu d'un pays augmentent, l'émigration recule, ce qui donne un schéma en forme de «bosse». Cependant, des chercheurs ont estimé qu'il s'agissait non pas d'une «bosse», mais d'un «plateau», contestant l'idée selon laquelle les taux d'émigration diminuent à mesure que les pays se développent et que les revenus augmentent<sup>45</sup>. D'autres ont remis en question les périodes retenues pour théoriser la dynamique migratoire qui sous-tend la «bosse» ou la «transition vers la mobilité»<sup>46</sup>. Étant donné que la quantité et la qualité globales des données relatives aux migrants, au développement humain (y compris les indicateurs économiques), à la mobilité et aux politiques migratoires s'améliorent avec le temps, il est possible qu'un tableau différent se dessine. Selon une approche, il apparaît que la migration à destination et en provenance des pays riches est une caractéristique essentielle des schémas migratoires récents, tandis que la migration en provenance des pays en développement demeure bien plus limitée. C'est ce que soulignent certaines analyses récentes, pour lesquelles il convient de faire attention aux intervalles de confiance très larges, tels que présentés dans la figure 4, qui signifient que nous ne pouvons pas être certains que l'émigration diminue lorsque les revenus augmentent; cependant, la prévalence de l'émigration n'est pas linéaire (ce qui signifie qu'il n'y a pas de relation positive directe entre l'émigration et le niveau de revenu des pays).

---

<sup>38</sup> Voir, par exemple, le tableau de [bord interactif de la Banque mondiale](#) sur le PIB par habitant (PPA).

<sup>39</sup> Zelinsky, 1971. Voir les explications de Haas (2010) sur la différence entre «transition vers la mobilité» et «bosse migratoire», deux notions qui ont été confondues ou assimilées au fil du temps.

<sup>40</sup> Clemens, 2020; de Haas, 2010 et 2020.

<sup>41</sup> Clemens et Postel, 2018.

<sup>42</sup> Benček et Schneiderheinze, 2020.

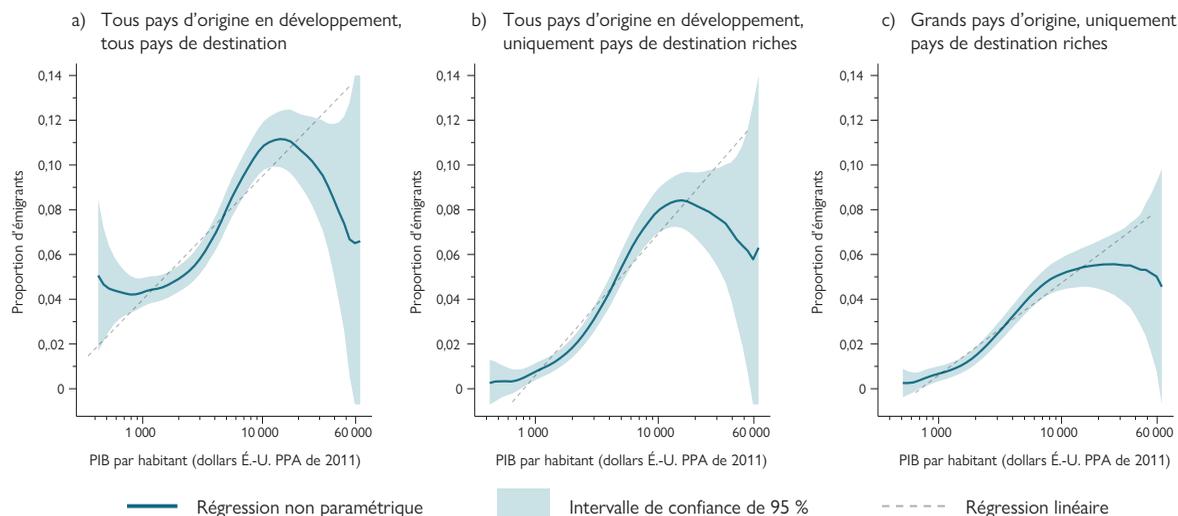
<sup>43</sup> Vermeulen, 2020.

<sup>44</sup> Voir, par exemple, Carling *et al.*, 2020; Czaika et Hobolth, 2016; de Haas, 2020; et Tjaden *et al.*, 2018, qui ne traitent pas de l'émigration des pays très développés.

<sup>45</sup> Martin et Taylor, 1996.

<sup>46</sup> Voir, par exemple, de Haas, 2010; et Clemens, 2020.

Figure 4. Prévalence de l'émigration, 1960-2019



Source : Clemens, 2020.

## Qui sont ceux qui migrent à l'étranger et où se rendent-ils? Les migrations internationales dans le monde de 1995 à 2020

En tentant de répondre à cette question, il convient de garder à l'esprit qu'il est difficile de broser un tableau mondial dans le cadre du présent rapport. Depuis des années, il est largement admis que les statistiques permettant d'étayer notre compréhension collective des schémas et tendances de la migration internationale ne sont pas aussi précises que celles disponibles dans d'autres domaines. Cependant, les statistiques sur la migration ont connu un regain d'intérêt et font l'objet de nouvelles initiatives d'envergure, dont plusieurs ont été lancées ou menées ces dernières années<sup>47</sup>.

Si les statistiques sur les flux migratoires sont limitées à des zones géographiques étroites et précises (voir le chapitre 2)<sup>48</sup>, les données sur la population de migrants internationaux nés à l'étranger permettent, quant à elles, de dresser un tableau mondial des schémas et des tendances de la migration internationale<sup>49</sup>. L'analyse des tendances à long terme de la population de migrants permet de mieux comprendre où les personnes migrent, et au départ de quels pays<sup>50</sup>. Il est communément admis que les estimations statistiques produites par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA) sont la principale source de données sur les migrants internationaux dans le monde, répartie en bases de données distinctes portant sur diverses catégories de migrants

<sup>47</sup> Voir, par exemple, le Forum international sur les statistiques migratoires (coprésidé par l'OIM, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le DESA), le Centre mondial d'analyse des données sur la migration et le Groupe d'experts des Nations Unies sur l'amélioration des statistiques des migrations.

<sup>48</sup> Des estimations des flux migratoires sont publiées par le DESA pour 47 pays (voir DESA, 2021) et par l'OCDE chaque année pour ses plus de 30 États Membres.

<sup>49</sup> Voir DESA, 2021.

<sup>50</sup> Abel et Sander, 2014; OIM, 2017 et 2019.

(par exemple, les travailleurs migrants, les migrants portés disparus, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, les réfugiés et les demandeurs d'asile)<sup>51</sup>.

Étant donné que ce chapitre pose un regard nouveau sur la migration internationale sous l'angle des possibilités offertes aux migrants (ou de l'absence de telles possibilités), il n'aborde pas la question des déplacements forcés car ils procèdent d'une absence de choix et sont associés à des pertes connexes. Les données sur les déplacements internationaux (réfugiés et demandeurs d'asile) ont donc été soustraites de celles sur les migrants internationaux recueillies par le DESA afin d'estimer la population totale de migrants internationaux sans y inclure les personnes déplacées de force<sup>52</sup>. Pour une description détaillée de la méthodologie employée, voir l'appendice C.

Aux fins de la présente analyse, nous avons également eu recours aux données sur l'IDH, qui offrent une perspective complémentaire à celle établie par l'analyse macroéconomique fondée sur les données relatives au revenu des pays. Ces éclairages macroéconomiques de la migration mondiale sont fondés sur des analyses de données relatives à la migration au regard d'indicateurs économiques, tels que le produit intérieur brut ou le revenu moyen des ménages. Ces recherches ont, certes, été fructueuses, mais une part importante de la littérature porte à croire que la migration est motivée non seulement par des considérations de revenu, mais aussi par toute une série d'autres facteurs<sup>53</sup>. De même que le développement n'est pas seulement économique, la possibilité d'améliorer son bien-être au-delà des aspects économiques a un impact sur les tendances migratoires dans le monde entier. C'est pourquoi notre analyse s'appuie sur le vaste ensemble d'indicateurs représentés dans l'IDH (voir l'appendice A pour plus d'informations sur l'IDH). Plus précisément, notre analyse s'appuie sur les données relatives à l'IDH et à la population de migrants recueillies entre 1995 et 2020. En prenant 1995 pour point de départ de notre analyse, nous pouvons non seulement inclure davantage de pays qui ne disposaient pas de données communicables lorsque l'IDH a été publié pour la première fois, mais aussi tenir compte des changements géopolitiques survenus en Europe de l'Est après la dissolution de l'Union soviétique. Au moment de la rédaction de ces lignes, les données disponibles les plus récentes sur la population de migrants dataient de 2020. Cependant, la pandémie de COVID-19 a probablement eu des répercussions non négligeables sur les migrants et la migration, et pourrait avoir des effets importants sur les schémas migratoires à l'avenir (voir le chapitre 5 pour une analyse plus approfondie de cette question).

### *Qui sont les personnes qui ont migré ?*

Comme indiqué plus haut, si le nombre de migrants internationaux a fortement augmenté dans le monde ces 25 dernières années, passant d'environ 161 millions en 1995 à 281 millions en 2020, la proportion de migrants internationaux n'a, quant à elle, que légèrement augmenté, passant de 2,8 à 3,6 % de la population mondiale au cours de cette période. Le tableau 2 montre les différences entre 1995 et 2020, ventilées par région des Nations Unies<sup>54</sup>. Alors que le nombre absolu d'immigrants a augmenté de plusieurs dizaines de millions dans toutes les régions, la part de migrants internationaux dans la population de chaque région ne s'est que légèrement accrue en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, tandis que l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Océanie ont toutes vu leur proportion de migrants internationaux augmenter d'au moins quatre points de pourcentage.

---

<sup>51</sup> Voir le chapitre 2 du présent rapport pour une analyse de cette question et des informations sur les sources de données.

<sup>52</sup> Il convient de souligner que ces données peuvent ne pas tenir compte des personnes déplacées de force, pour cause de catastrophe ou autre, qui ne font pas partie des catégories « réfugiés » ou « demandeurs d'asile » ; cependant, aucun ensemble de données existant ne rend compte à part entière de ce type de déplacement.

<sup>53</sup> Voir la partie consacrée à cette question plus haut dans ce chapitre.

<sup>54</sup> Une ventilation par région de l'ONU figure à l'appendice A du chapitre 3 du présent rapport.

Tableau 2. Immigrants par région des Nations Unies, 1995 et 2020

Région	Année	Population d'immigrants (millions)	Part d'immigrants dans la population totale (%)
Afrique	1995	10,1	1,4
	2020	15,8	1,2
Asie	1995	39,2	1,1
	2020	71,1	1,5
Europe	1995	50,8	7,0
	2020	81,7	10,9
Amérique latine et Caraïbes	1995	6,2	1,3
	2020	13,3	2,0
Amérique du Nord	1995	30,7	10,4
	2020	53,3	14,5
Océanie	1995	4,9	16,8
	2020	9,0	21,2

Source : DESA, 2021.

Le tableau 3 donne un aperçu des populations d'émigrants (pays d'origine) et d'immigrants (pays de destination) par pays. Pour chaque catégorie, les 20 premiers pays sont classés par ordre décroissant. Les pays d'Europe et d'Asie sont à la fois des pays d'origine et de destination de dizaines de millions de migrants.

Tableau 3. Vingt principaux pays d'origine et de destination, en nombre (millions) et en proportion de la population totale

Origine						Destination					
1995			2020			1995			2020		
Pays	Émigrants	(%)	Pays	Émigrants	(%)	Pays	Immigrants	(%)	Pays	Immigrants	(%)
Fédération de Russie	11,38	7,1	Inde	17,79	1,3	États-Unis d'Amérique	24,60	9,3	États-Unis d'Amérique	43,43	13,1
Inde	7,15	0,7	Mexique	11,07	7,9	Fédération de Russie	11,91	8,0	Allemagne	14,22	17,0
Mexique	6,95	7,0	Fédération de Russie	10,65	6,8	Allemagne	7,28	9,0	Arabie saoudite	13,00	37,3
Ukraine	5,60	9,9	Chine	9,80	0,7	Inde	6,69	0,7	Fédération de Russie	11,58	7,9
Bangladesh	5,37	4,5	Bangladesh	7,34	4,3	France	5,96	10,3	Royaume-Uni	8,92	13,1
Chine	4,70	0,4	Pakistan	6,14	2,7	Ukraine	5,77	11,3	Émirats arabes unis	8,43	85,3
Royaume-Uni	3,61	5,9	Ukraine	6,05	12,2	Arabie saoudite	4,94	26,5	France	8,09	12,4
Pakistan	3,33	2,6	Philippines	6,01	5,2	Canada	4,69	16,1	Canada	7,81	20,7
Kazakhstan	3,30	17,2	Pologne	4,82	11,3	Australie	4,11	22,9	Australie	7,41	29,1
Italie	3,20	5,3	Royaume-Uni	4,62	6,4	Royaume-Uni	3,99	6,9	Espagne	6,63	14,2
Allemagne	3,04	3,6	Indonésie	4,58	1,6	Kazakhstan	2,89	18,3	Italie	6,13	10,1
Turquie	2,73	4,5	Venezuela (République bolivarienne du)	4,49	13,6	Pakistan	2,46	2,0	Ukraine	4,57	10,4
Philippines	2,43	3,4	Kazakhstan	4,20	18,3	Chine, RAS de Hong Kong	2,09	34,4	Inde	4,48	0,3
Indonésie	1,93	1,0	Roumanie	3,98	17,1	Côte d'Ivoire	2,02	14,2	Thaïlande	3,53	5,1
Portugal	1,91	15,9	Allemagne	3,85	4,4	Émirats arabes unis	1,78	73,6	Kazakhstan	3,39	18,1
Maroc	1,88	6,5	Égypte	3,57	3,4	Italie	1,70	3,0	Malaisie	3,08	9,5
Pologne	1,76	4,4	Turquie	3,28	3,7	Israël	1,55	29,5	Koweït	2,98	69,8
Bélarus	1,74	14,7	Maroc	3,25	8,1	Jordanie	1,53	33,4	Chine, RAS de Hong Kong	2,85	38,1
République de Corée	1,68	3,6	Italie	3,25	5,1	Argentine	1,51	4,3	Jordanie	2,69	26,4
Afghanistan	1,67	8,5	Viet Nam	3,07	3,1	Ouzbékistan	1,43	6,3	Japon	2,49	2,0

IDH:

Faible
  Moyen
  Élevé
  Très élevé

Sources : PNUD, 2020; DESA, 2021.

Note : L'IDH de l'Ouzbékistan n'a pas été établi avant 2000. À cette période, l'Ouzbékistan était classé parmi les pays à IDH moyen. Selon la définition du DESA, les « émigrants » s'entendent des migrants nés à l'étranger, de sorte que les changements politiques majeurs (par exemple, la partition de 1947 ou la dissolution de l'Union soviétique) puissent être pris en compte dans les données (voir le chapitre 2 pour des explications plus détaillées sur les définitions). Certaines catégories de migrants internationaux sont exclues (voir les explications sur la méthodologie à l'appendice C).

Entre 1995 et 2020, seuls quelques pays ont été sortis de la liste de vingt principaux pays d'origine des migrants (le Portugal, le Bélarus, la République de Corée et l'Afghanistan y figuraient 1995, mais ils ont été remplacés en 2020 par la République bolivarienne du Venezuela, la Roumanie, l'Égypte et le Viet Nam). Nous pouvons néanmoins constater qu'il y a beaucoup moins de pays d'origine présentant un IDH moyen en 2020, et aucun pays à IDH faible; toutefois, ce phénomène s'explique en partie par les progrès accomplis par les pays en matière de développement et leur changement de catégorie (ce point est abordé plus en détail ci-après). La prédominance des pays à IDH élevé et très élevé parmi les pays d'origine est nettement affirmée en 2020, puisqu'ils représentent 16 des 20 principaux pays d'origine.

Entre 1995 et 2020, la liste des principaux pays de destination a bien plus changé que celle des 20 principaux pays d'origine, puisque cinq pays en ont été sortis en 2020 (le Pakistan, la Côte d'Ivoire, l'Argentine, Israël et l'Ouzbékistan), et ont été remplacés par l'Espagne, la Thaïlande, la Malaisie, le Koweït et le Japon. À l'exception de la Fédération de Russie, du Kazakhstan, de l'Inde, de la Jordanie et de l'Ukraine, tous les pays de destination figurant sur les listes des 20 principaux pays en 1995 et 2020 ont enregistré une hausse du nombre et de la proportion d'immigrants au cours de cette période. Par ailleurs, le tableau 3 met en relief la forte augmentation du nombre d'immigrants dans de nombreux pays de destination, surtout aux États-Unis d'Amérique, en Arabie saoudite, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux Émirats arabes unis. Il apparaît ainsi que s'il peut être utile d'examiner la question des migrants internationaux à l'échelle mondiale et régionale, il existe des couloirs à long terme entre pays qui concentrent une part importante de la migration internationale, ce qui risque de masquer la mesure dans laquelle celle-ci reste très inégale à l'échelle mondiale<sup>55</sup>.

### *Tendances migratoires à travers le prisme du développement humain*

Les données actuelles indiquent que la majorité des migrants internationaux (79,6 %, soit 190 millions) résident dans des pays à IDH très élevé. Nous pouvons observer, par exemple, que les 10 principaux pays de destination du tableau 3 sont tous des pays à IDH très élevé, de même que la majorité des autres pays de cette partie du tableau (le reste étant des pays à IDH élevé). Cela confirme les tendances à long terme et l'état des connaissances actuelles, qui montrent que la migration internationale est devenue, au fil du temps, un moyen pour les ménages, les familles et les communautés de saisir des chances, parmi lesquelles l'augmentation non négligeable des revenus des ménages grâce aux rapatriements de fonds internationaux<sup>56</sup>.

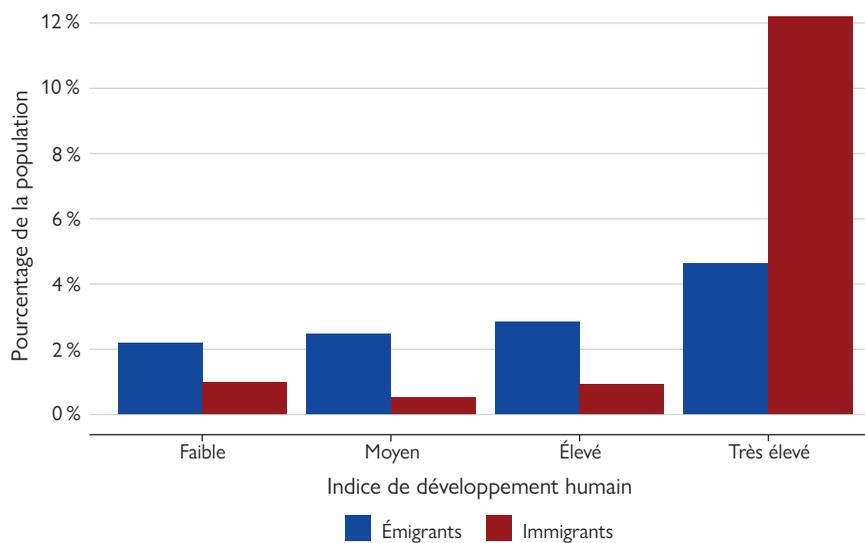
Les données dont nous disposons actuellement font également ressortir que la majorité des 20 principaux pays d'origine sont des pays à IDH très élevé (8) ou élevé (8). En 2020, les quatre pays d'origine restants étaient des pays à IDH moyen.

C'est ce que montre la figure 5 ci-après, où il apparaît clairement que les migrants internationaux sont concentrés dans les pays à IDH très élevé et élevé - principalement les immigrants, mais aussi, dans une mesure non négligeable, les émigrants. En d'autres termes, les flux migratoires sont bien plus importants dans les pays les plus développés du monde, le nombre et la proportion de migrants étant plus faibles dans les pays à IDH moyen ou faible. Il est intéressant de constater que, contrairement à ce qu'il ressortait de l'analyse de la transition vers la mobilité examinée plus haut (voir la figure 3), les pays à IDH très élevé concentrent ensemble une part importante d'émigrants par rapport à la population totale (4,6 %), un taux supérieur à ceux enregistrés dans les catégories des pays à IDH élevé, moyen et faible. En outre, en termes numériques, les pays à IDH très élevé ont produit 76 millions de migrants, ce qui les place en deuxième position derrière les pays à IDH élevé (86 millions).

<sup>55</sup> Les couloirs de migration sont examinés en détail et présentés graphiquement au chapitre 3 du Rapport État de la migration dans le monde 2020 (OIM, 2019).

<sup>56</sup> Clemens et Pritchett, 2008; de Haas, 2005; Ratha, 2013.

Figure 5. Immigrants et émigrants par catégorie de pays selon l'indice de développement humain, 2020

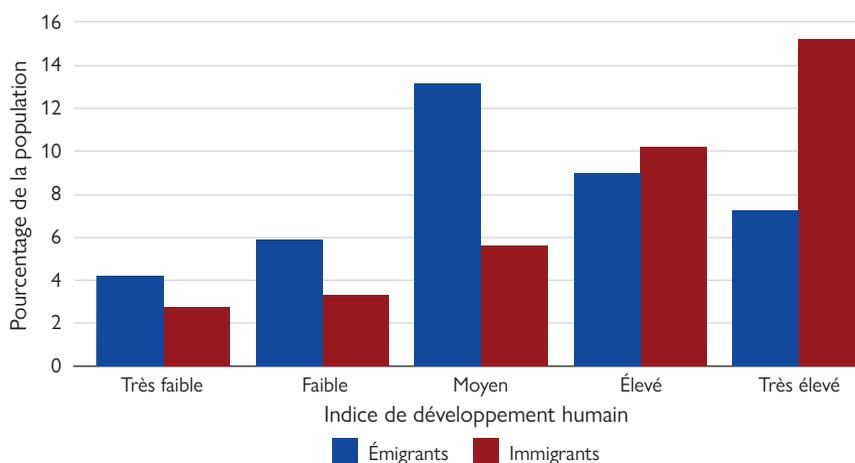


Sources : DESA, 2021; PNUD, 2020.

Note : Certaines catégories de migrants internationaux sont exclues (voir les explications sur la méthodologie à l'appendice C).

La figure 5 montre que bien plus d'émigrants encore sont nés dans des pays riches semblent s'être installés dans d'autres pays riches. Certaines analyses antérieures semblent toutefois indiquer des schémas bien différents de celui présenté dans la figure 6 ci-dessous, qui s'appuie sur des données de l'IDH pour 2005<sup>57</sup>.

Figure 6. Association entre le classement selon l'indice de développement humain et les populations d'immigrants/émigrants, 2005



Source : de Haas, 2010:4, reproduit en de Haas, 2020.

Note : Les catégories sont celles établies par l'auteur (et non les quatre catégories de l'IDH définies par le PNUD).

<sup>57</sup> de Haas, 2010 et 2020.

La figure 6 représente l'association entre l'IDH et la proportion de migrants internationaux, bien qu'une cinquième catégorie d'IDH («très faible» – qui ne fait pas partie des quatre catégories du PNUD) ait été créée par l'auteur sur la base du classement selon l'IDH, et que des «valeurs moyennes de migration» aient été appliquées plutôt que des données agrégées sur la population de migrants et la population générale par catégorie<sup>58</sup>. La figure 5 montre qu'en pourcentage de la population, les émigrants sont moins nombreux dans les pays à IDH élevé et très élevé que dans les pays à IDH moyen, ce qui est conforme à la théorie de la «transition vers la mobilité» (figure 3), mais diverge des données empiriques actuelles présentées dans la figure 6 ci-dessus.

Il ressort des deux figures que l'émigration est plus faible au départ des pays à faible IDH; cependant, les deux analyses bivariées font apparaître des taux d'émigration différents au départ des pays plus riches. Afin d'examiner ces différences entre les données relatives à l'émigration pour les catégories de pays à IDH élevé représentées dans les figures 5 et 6, nous nous sommes d'abord intéressés aux changements survenus depuis 1995. Dans l'ensemble, il apparaît que deux processus de changement importants bien distincts sont à l'œuvre :

- Des changements significatifs dans le classement de l'IDH; et
- Une intensification de la migration vers et depuis les pays très développés.

Nous allons à présent examiner successivement ces deux phénomènes.

### *Évolution de l'indice de développement humain depuis 1995 : une ascension irrésistible*

Mis au point par l'économiste Mahbub ul Haq, l'IDH a été utilisé pour la première fois par le PNUD en 1990 dans son Rapport sur le développement humain, devenant la pièce maîtresse de ses efforts visant à mieux tenir compte des aspects humains dans l'analyse du développement, auparavant dominée par les indicateurs économiques<sup>59</sup>. Au départ, l'IDH couvrait 130 pays. Ce nombre est passé à 163 en 1995, avant d'atteindre progressivement un total de 189 pays (voir le tableau 4). Tous les pays qui ont été reclassés au fil du temps sont passés dans une catégorie supérieure selon la méthodologie de l'IDH, à l'exception de la République arabe syrienne (passée de moyen à faible en 2015)<sup>60</sup>. En 2019, 66 pays (ou 34 %) étaient classés dans la catégorie des pays à IDH très élevé, et 53 autres (ou 27 %) dans la catégorie des pays à IDH élevé<sup>61</sup>.

---

<sup>58</sup> de Haas, 2010.

<sup>59</sup> Stanton, 2007.

<sup>60</sup> Pour des explications sur la méthodologie employée, voir Stanton, 2007 et PNUD, 2020.

<sup>61</sup> Voir Wolff et al., 2011, pour une critique de la méthodologie employée par le PNUD aux fins du calcul de l'IDH, et PNUD, 2011, pour la réponse du PNUD à cette critique.

Tableau 4. Nombre de pays dans les classements de l'IDH, 1995-2019

Classement	1995	2000	2005	2010	2015	2019
Très élevé	23	31	43	48	62	66
Élevé	27	36	45	57	54	53
Moyen	59	62	54	46	46	37
Faible	54	60	59	52	41	33
Pas de données	49	23	11	9	9	6

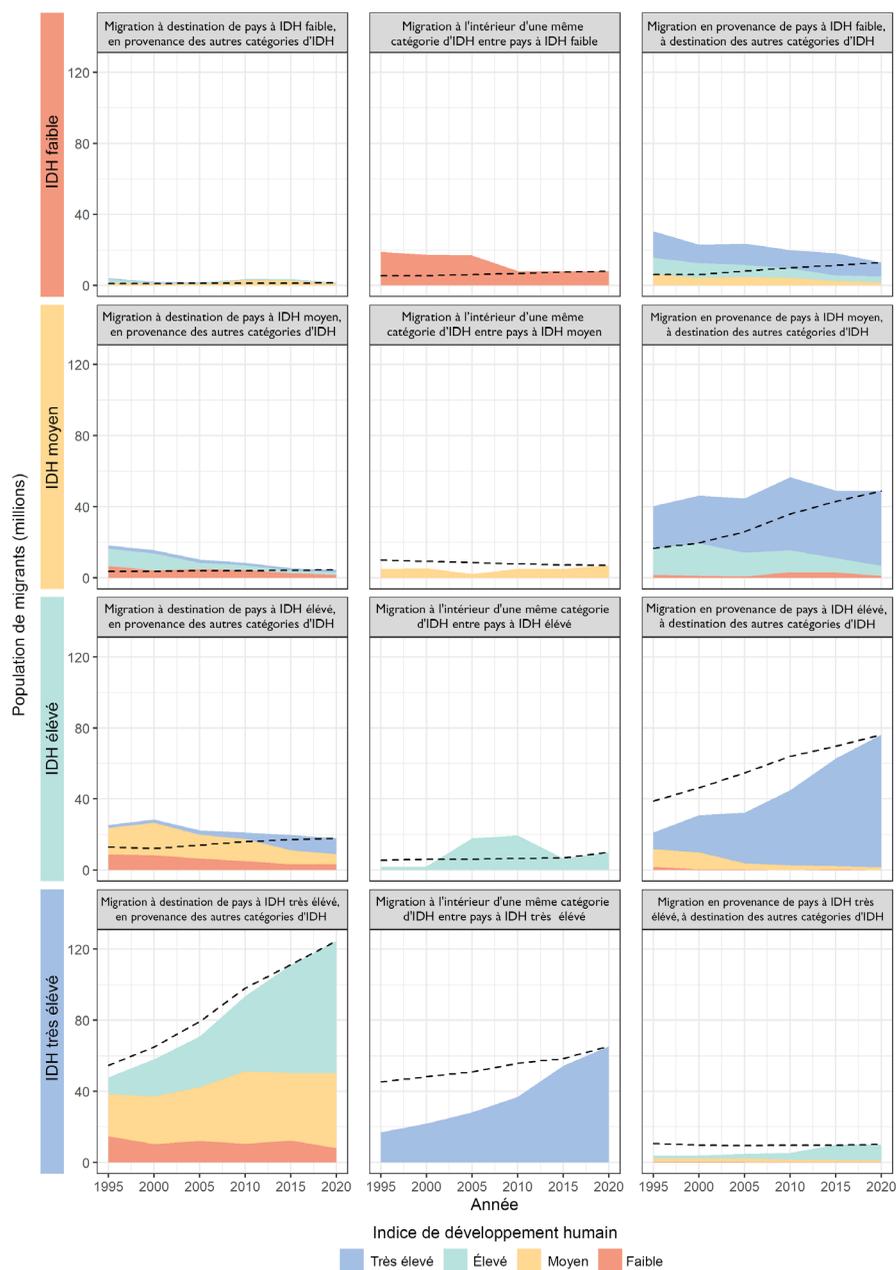
Source : PNUD, 2020.

Ainsi, dans une certaine mesure, nous voyons que le reclassement des pays permet d'expliquer différents schémas migratoires à différents moments dans le temps. Cependant, en conservant le classement de l'IDH de 1995 (c'est-à-dire en n'ajustant pas les résultats obtenus pour les reclassements effectués au fil du temps), nous voyons aussi que des dynamiques migratoires sous-jacentes bien précises se produisent indépendamment des reclassements.

La figure 7 ci-après illustre le phénomène du tremplin au fil du temps, même quand le classement de 2019 est appliqué chaque année (représenté par les lignes pointillées noires). On constate ce qui suit :

- Une forte augmentation de la «migration à destination de» par catégorie d'IDH (graphiques de la série de gauche), d'où il ressort que très peu de personnes migrent vers un pays à IDH faible, davantage migrent vers un pays à IDH moyen, plus encore vers un pays à IDH élevé, et le plus grand nombre vers un pays à IDH très élevé (et ce même si on applique les catégories d'IDH de 2019).
- La figure 7 fait ressortir un schéma saillant : la «migration en provenance de» pays d'une certaine catégorie d'IDH à destination d'un pays d'une autre catégorie (graphiques de droite) suit également ce principe ascendant. Cependant, les reclassements ont de toute évidence eu un impact sur ce schéma au fil du temps, ce qui s'est traduit par un accent plus net mis sur les pays à IDH très élevé.
- Les données sur la «migration à l'intérieur» (graphiques du milieu) sont particulièrement intéressantes, car elles font apparaître de nettes différences en fonction de la catégorie d'IDH : les plus hauts niveaux de migration vers un pays de la même catégorie d'IDH sont observés entre pays à IDH faible et entre pays à IDH très élevé. Nous pouvons aussi constater les effets du reclassement, en particulier pour les pays à IDH très élevé. Cependant, l'émigration en provenance et à destination des pays à IDH très élevé est une caractéristique nette et distincte des tendances migratoires actuelles.

Figure 7. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de chacune des quatre catégories d'IDH (faible, moyen, élevé et très élevé), 1995-2020



– Total fondé sur les classements de l'IDH pour 2020

Sources : PNUD, 2020; DESA, 2021.

Note : Les graphiques intitulés « Migration à destination de » illustrent la migration à destination de cette catégorie d'IDH, en provenance d'autres catégories d'IDH; les graphiques intitulés « Migration en provenance de » illustrent la migration en provenance de cette catégorie d'IDH, à destination des autres catégories d'IDH. Les données indiquées dans les bandes de couleur aux intervalles de cinq ans font apparaître la catégorie d'IDH à ce moment donné; les lignes pointillées noires reprennent le classement de l'IDH 2020 pour toutes les données (c'est-à-dire de 1995 à 2020). Certaines catégories de migrants internationaux sont exclues (voir l'appendice C pour des explications sur la méthodologie employée).

Ces données permettent de tirer deux conclusions importantes :

1. Il apparaît clairement que la migration en provenance de pays à développement humain élevé et très élevé à destination d'autres pays de ces catégories est marquée, et qu'elle a fortement augmenté depuis 1995 (même si l'on tient compte du reclassement des pays).
2. La question se pose de savoir si le degré de déplacement pertinent pour le modèle de la «bosse» migratoire demeure aussi pertinent aujourd'hui qu'il ne l'était auparavant – en effet, l'analyse des données bivariées montre des corrélations qui mériteraient un examen plus approfondi.

L'action des pouvoirs publics et la façon dont les politiques de visa et de mobilité des pays ont évolué au fil du temps revêtent une importance particulière. Comme indiqué plus haut (et modélisé dans la figure 2), ces politiques peuvent transformer une option de migration, qui n'était jusqu'alors qu'un «rêve impossible», en une possibilité concrète. Par ailleurs, des études récentes mettent en relief une inégalité croissante en matière de mobilité<sup>62</sup>. Pour approfondir cette question, nous avons examiné des accords de mobilité régionaux (par exemple, l'accord de Schengen et le protocole de la CEDEAO relatif à la libre circulation).

## Pourquoi la compréhension des schémas migratoires est-elle importante pour l'élaboration des politiques ?

Les politiques de migration sont principalement élaborées et mises en œuvre à l'échelle nationale. En outre, elles sont souvent influencées par les relations géopolitiques entre les pays au niveau bilatéral (c'est-à-dire entre deux entités) et peuvent donner lieu à des accords d'exemption de visa entre deux (ou plusieurs) pays. Parmi les centaines d'accords bilatéraux existants, on peut citer l'Accord relatif à la circulation des personnes conclu entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande<sup>63</sup>, l'Accord sur la suppression mutuelle des obligations de visa conclu entre la Fédération de Russie et la République de Corée<sup>64</sup>, ou encore l'Accord entre la Communauté européenne et la Barbade sur l'exemption de visa pour les séjours de courte durée<sup>65,66</sup>.

Les politiques permettent aux pays de créer des systèmes en réponse à des changements survenant sur leur territoire (par exemple, des pénuries de compétences) et hors de leur territoire (par exemple, les relations bilatérales), ainsi que de définir qui est admis à entrer. D'où l'importance de disposer de données pour identifier les tendances et les flux en provenance, à destination et à l'intérieur d'une région, afin d'éclairer les processus politiques. Les pays ont les moyens, les connaissances et l'expertise nécessaires sont en mesure de recueillir des données, de les analyser et de les présenter à des fins d'interventions des pouvoirs publics, notamment en ce qui concerne la migration régulière. En revanche, les données sur la migration irrégulière qui se produit en dehors ou en violation des systèmes réglementés sont fondées sur les estimations et les prévisions d'ensembles de données à petite échelle, qui peuvent servir à éclairer l'élaboration de politiques. Cependant, pour que les États puissent mettre en place des processus politiques en matière de migration, tels que des accords bilatéraux sur les visas ou sur la migration de main-d'œuvre, ils ont besoin de procédures systématiques pour examiner les données et les

---

<sup>62</sup> Mau *et al.*, 2015; Triandafyllidou *et al.*, 2019.

<sup>63</sup> Commission australienne de la productivité et Commission néo-zélandaise de la productivité, 2012.

<sup>64</sup> Gouvernement de la Fédération de Russie et Gouvernement de la République de Corée, 2020.

<sup>65</sup> Communauté européenne et Barbade, 2009.

<sup>66</sup> Union européenne, 2021.

tendances pertinentes dans les pays d'origine et de destination à la lumière d'un cadre analytique complet<sup>67</sup>. Dans une large mesure, l'accent est nécessairement mis sur la dynamique, les tendances et les données migratoires à l'échelle des pays, car ces informations facilitent la conduite de négociations et la conclusion d'accords bilatéraux.

Il est important de souligner que les politiques de visa ont vocation à contrôler la mobilité, en permettant à chaque pays d'exercer un contrôle extraterritorial sur les candidats à l'entrée sur son territoire (par exemple, les voyageurs d'affaires, les touristes, les étudiants et les travailleurs migrants)<sup>68</sup>. Étant donné la quantité et la complexité des politiques nationales relatives à l'entrée et au séjour des non-ressortissants, la plupart des analyses entreprises dans le monde sont menées à l'échelle des pays (c'est-à-dire qu'elles se concentrent sur un seul pays). Pour sa part, le projet DEMIG<sup>69</sup> a analysé l'évolution des politiques migratoires depuis les années 1850 dans le but d'évaluer leur impact sur les modèles et les tendances de la migration internationale. Il est apparu que les politiques de visa avaient évolué entre 1995 et 2019 et que les politiques de contrôle aux frontières, des entrées et des sorties étaient devenues plus restrictives avec le temps<sup>70</sup>. D'autres analyses ont montré que les pays de destination rédigent des accords qui offrent un accès gratuit aux visas à leurs alliés, tout en imposant des restrictions aux pays plus pauvres ou à ceux qu'ils jugent inamicaux<sup>71</sup>. De ce fait, plus de possibilités de migration sont offertes aux ressortissants des pays à IDH élevé qu'à ceux des pays en développement, qui se heurtent à davantage de restrictions. À long terme, cette situation risque de créer une inégalité systémique entre pays et de creuser davantage les inégalités en matière de mobilité entre les pays et les régions tout en intensifiant la « pression » migratoire, ce qui pourrait accroître fortement la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants.

La stricte application des lois et des réglementations peut dissuader certains migrants de choisir une destination plutôt qu'une autre<sup>72</sup>. Ainsi, les pays dont le régime réglementaire est faible peuvent, à cause d'une application des lois inefficace et de ressources insuffisantes, créer involontairement un environnement propice à la migration irrégulière. Pour que les migrants empruntent des voies de migration régulières, il est important de leur garantir un environnement sûr afin de réduire les risques auxquels sont exposés ceux qui, autrement, n'auraient guère d'autre choix que de recourir à des voies de migration irrégulières. La libre circulation des personnes, des biens et des services et la création d'un environnement de travail fondé sur une compréhension mutuelle entre États Membres peuvent réduire certains risques associés à la migration à l'intérieur des blocs régionaux.

### *Accords régionaux facilitant la mobilité*

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'espace Schengen montrent comment des accords de mobilité conclus selon des approches multilatérales, qui s'appuient sur des accords bilatéraux, peuvent créer des possibilités de mobilité et soutenir le développement et la promotion de l'égalité, tout en réduisant les pressions (notamment celles liées à la traite et au trafic illicite). Ces deux espaces ont toutefois évolué différemment au fil du temps, en particulier pour ce qui est des modalités de mise en œuvre de la libre circulation.

Dans l'Union européenne, l'accord de Schengen a été mis en place progressivement depuis 1985, le processus de suppression des contrôles aux frontières intérieures entre les États Membres s'étant accompagné d'un renforcement

<sup>67</sup> de Haas, 2011.

<sup>68</sup> Mau *et al.*, 2015.

<sup>69</sup> L'étude intitulée « Determinants of International Migration: A Theoretical and Empirical Assessment of Policy, Origin and Destination Effects » (DEMIG) a été menée dans 45 pays d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord, d'Amérique latine, d'Asie, d'Europe centrale et orientale, d'Afrique et du Moyen-Orient, ainsi qu'en Australie et en Nouvelle-Zélande. Voir Commission européenne, 2016 et de Haas *et al.*, 2016.

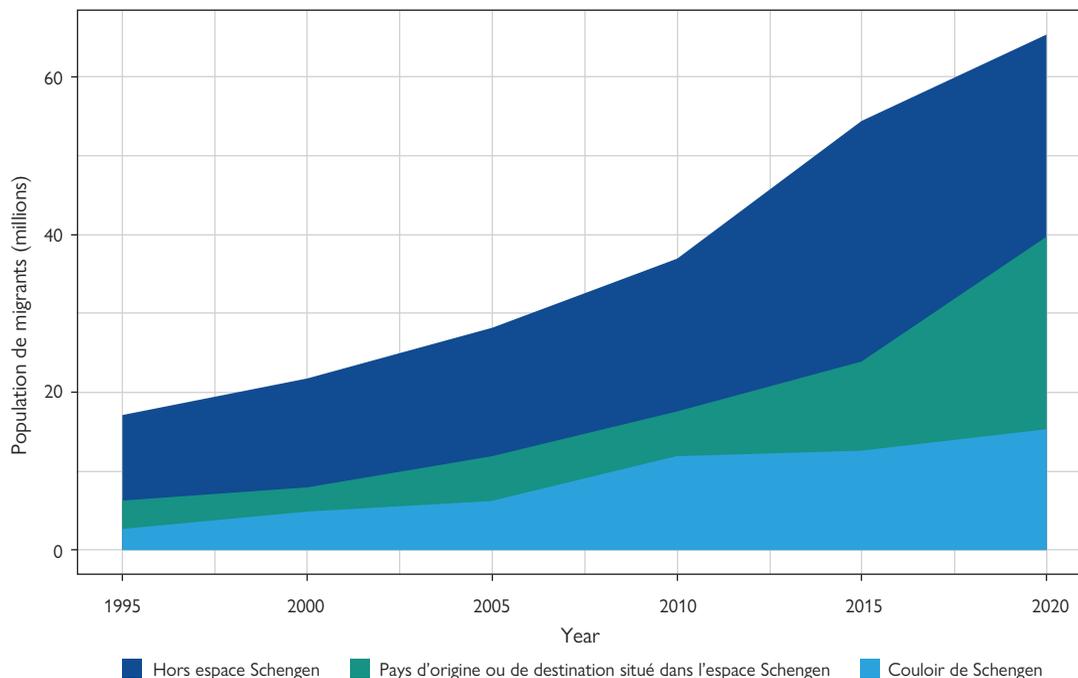
<sup>70</sup> de Haas *et al.*, 2019.

<sup>71</sup> Czaika et Neumayer, 2017.

<sup>72</sup> Helbling et Leblang, 2018.



Figure 9. Migration entre pays à IDH très élevé



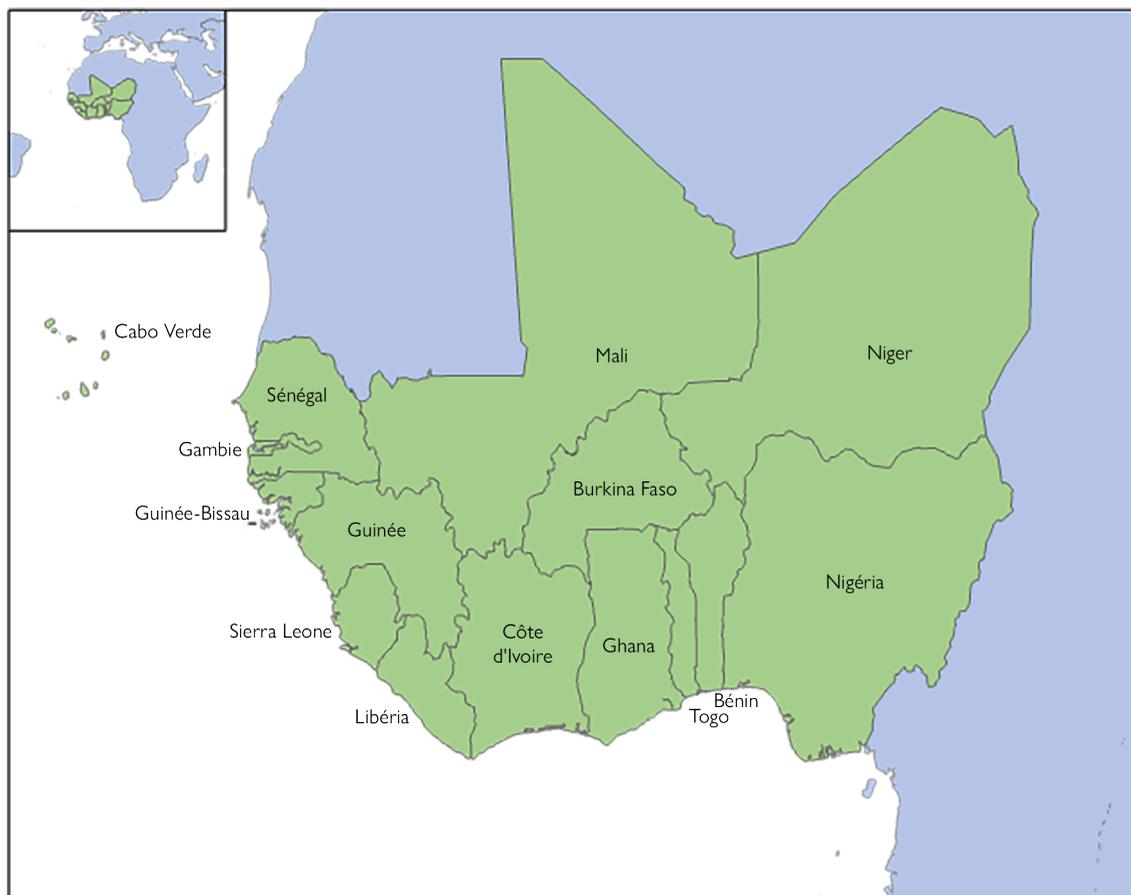
Sources : PNUD, 2020; DESA, 2021.

Note : Les données indiquées dans les bandes de couleur aux intervalles de cinq ans indiquent si le couloir de migration i) ne comprenait aucun pays de l'espace Schengen; ii) comprenait un pays d'origine ou de destination de l'espace Schengen; ou iii) comprenait des pays d'origine et de destination de l'espace Schengen. Un pays est considéré comme faisant partie de l'espace Schengen dès lors que les politiques de l'espace Schengen s'y appliquent (voir la page d'information consacrée au visa Schengen, 2020). Tous les pays de l'espace Schengen sont des pays à IDH très élevé.

Dans la CEDEAO, le processus de mise en œuvre de la libre circulation dans la région est en cours depuis 1979. Durant les premières années, les restrictions imposées à la libre circulation des biens, des services, des personnes et de la main-d'œuvre étaient limitées. Cependant, lorsque les pays de la région ont commencé à se développer et que des conflits ont éclaté dans certains États membres, les mouvements transfrontaliers ont subi davantage de restrictions, les pays adoptant des lois nationales contraires à l'idée de libre circulation. Le conflit au Libéria né de la concurrence pour les ressources et l'augmentation de la migration irrégulière entre États membres ont affaibli certaines des stratégies de mise en œuvre adoptées, la sécurité étant privilégiée au détriment des avantages commerciaux<sup>74</sup>. En outre, la CEDEAO ne disposait pas d'un mécanisme efficace et bien établi permettant de surveiller la traite des personnes et le trafic d'armes et de drogues, entre autres. Cependant, l'approche suivie pour réduire la migration irrégulière au départ des États d'Afrique de l'Ouest n'a pas consisté à restreindre la mobilité, mais à faire mieux connaître les risques de la migration irrégulière et à améliorer les possibilités offertes par la mobilité dans la région, en particulier pour les jeunes.

<sup>74</sup> Opanike et Aduloju, 2015.

Figure 10. États membres de la CEDEAO

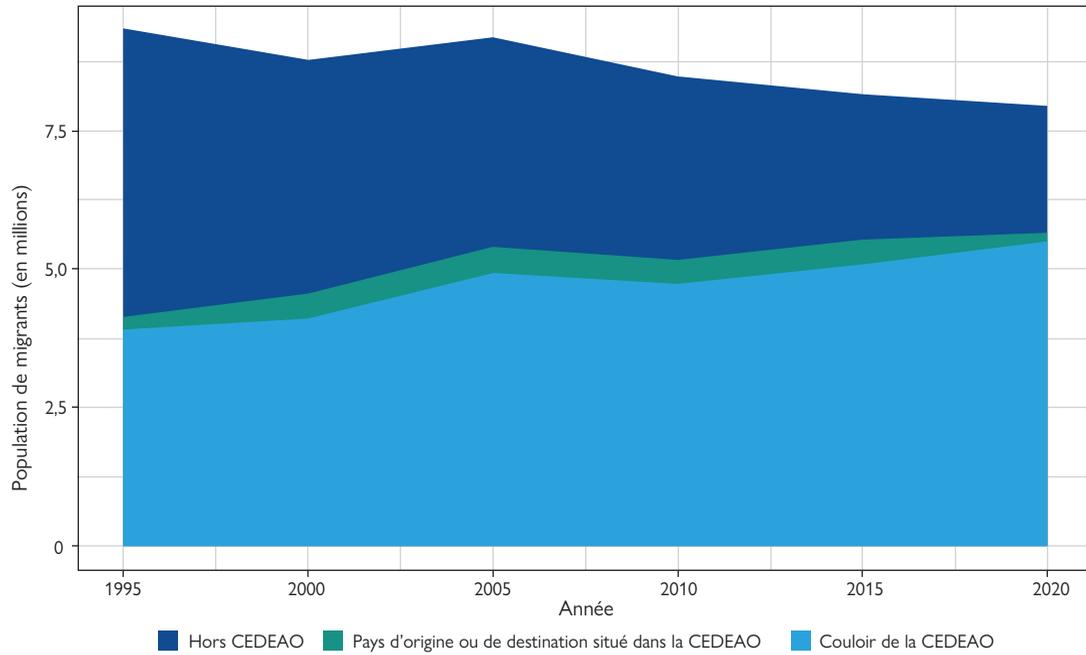


Sources : ArchaeoGLOBE Project, 2018.

Note : Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Le tracé des frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

La figure 11 montre que la quasi-totalité des flux migratoires concernant des pays de la CEDEAO interviennent entre les États membres de l'organisation économique régionale. Si l'ampleur de la migration y est plus faible que dans l'espace Schengen, et si la majorité des pays de la CEDEAO sont classés comme ayant un IDH faible, il n'en demeure pas moins que les mêmes dynamiques s'y manifestent dans des proportions analogues. En 2020, sur les 10 millions de migrants internationaux en provenance ou à destination de pays de la CEDEAO, plus de 6 millions se déplaçaient à l'intérieur de la communauté économique régionale. Quand des personnes peuvent migrer pour accéder à un plus de possibilités, elles sont nombreuses à le faire.

Figure 11. Migration entre pays à faible IDH



Sources : PNUD, 2020; DESA, 2021.

Note : Les données indiquées dans les bandes de couleur aux intervalles de cinq ans indiquent si le couloir de migration i) comprenait un pays d'origine ou de destination dans la CEDEAO (bleu); ou ii) comprenait un pays de la CEDEAO qui était à la fois un pays d'origine et de destination (rouge). À une exception près, le nombre de membres de la CEDEAO est resté inchangé pendant toute la période examinée ici (CEDEAO, 2021). La CEDEAO comprend le Ghana (pays à IDH moyen); les pays hors CEDEAO n'incluent pas l'Inde et le Pakistan.

## Conclusions

Le discours sur la migration a longtemps été indissociable de la notion de «possibilités nouvelles», selon laquelle les personnes qui migrent à l'étranger le font pour accéder à une vie meilleure. La migration est étroitement associée à la réussite et au progrès social et économique des individus, des familles, des communautés et des nations. Si cette description a pu correspondre à une réalité de longue date dont les débuts remontent bien avant l'ère moderne, on peut être fondé à conclure aujourd'hui que la migration internationale n'offre plus les mêmes possibilités que par le passé. Les données actuelles portent à croire que les voies de migration internationale, loin de servir de tremplin vers de nouvelles possibilités à des millions de personnes dans les pays en développement, n'ont fait que se rétrécir.

Notre analyse des données sur la population mondiale de migrants internationaux et sur l'IDH fait apparaître qu'entre 1995 et 2020, la migration au départ de pays à IDH faible et moyen a certes augmenté, mais seulement légèrement. La combinaison des aspirations à la migration et l'existence (ou l'inexistence) d'une infrastructure migratoire ne s'est pas traduite par une forte augmentation de la migration internationale au départ des pays à IDH faible ou moyen, même si l'on tient compte du changement de catégorie d'IDH de certains pays avec le temps. Cette observation concorde avec les analyses macroéconomiques existantes, qui montrent que la migration internationale au départ des pays à faible revenu est restée généralement très limitée.

Par ailleurs, le présent chapitre montre que, contrairement à ce que l'on croyait savoir jusqu'à présent sur la migration au départ des pays à revenu élevé – à savoir, que les taux de migration internationale diminuent dès que le niveau de revenu d'un pays dépasse un certain seuil –, l'ampleur et la proportion de la migration au départ de pays à IDH élevé et très élevé ont fortement augmenté. En effet, une analyse bivariée de la population de migrants au cours du dernier quart de siècle fait apparaître un phénomène de «polarisation», l'activité migratoire étant de plus en plus associée aux pays très développés. Cette corrélation soulève la question essentielle de l'accès aux visas et des politiques migratoires connexes, notamment dans le contexte des aspirations à migrer (figure 2) des migrants potentiels du monde entier qui souhaitent saisir les possibilités offertes par la migration internationale mais ne le peuvent pas. Une nouvelle étude a révélé que les ressortissants de pays riches ont bien plus de chances d'accéder à des régimes de mobilité réglementés que ceux des pays pauvres<sup>75</sup>.

La nécessité de réexaminer la migration en tant que tremplin vers de nouvelles possibilités aura des conséquences pour les objectifs de développement durable (ODD) fixés par le Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que pour le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières<sup>76</sup>. À l'heure où se multiplient à travers le monde des politiques de migration restrictives, notamment en ce qui concerne la gestion des frontières, les conditions d'entrée et les limitations de la durée de séjour, il apparaît que des risques systémiques pèsent sur la pleine réalisation des ODD et sur les progrès en matière de développement humain (comme le signale le Rapport sur le développement humain 2019). La pandémie de COVID-19 est venue compliquer cette situation car elle bloque temporairement la migration et la mobilité à travers le monde et oblige tous les pays à réévaluer leurs politiques migratoires et frontalières dans la perspective du nouveau monde qui émergera après la pandémie.

---

<sup>75</sup> Mau *et al.*, 2015. Ce constat est cohérent avec les prévisions émises par Zelinsky (1971) dans sa théorie de la transition vers la mobilité.

<sup>76</sup> Le Pacte mondial pour les migrations oriente les pays d'origine, de transit et de destination en leur proposant des stratégies qui créeront un environnement favorable à des migrations sûres, ordonnées et régulières.

## Appendice A. Possibilités, migration et indice de développement humain

L'indice de développement humain (IDH), qui est publié chaque année par le PNUD dans son Rapport sur le développement humain, part du principe qu'en général, les personnes ne sont pas seulement motivées par le désir d'accroître leurs revenus, mais qu'il s'agit aussi, pour elles, de se donner la « [capacité d']exercer leurs libertés et [de] concrétiser leurs aspirations »<sup>77</sup>. Fondé sur les travaux d'Amartya Sen et mis au point par Mahbub ul Haq, l'IDH « met les personnes au cœur de la réflexion » en associant trois flux de données représentant chacun certaines des possibilités de base susceptibles de favoriser le développement des capacités humaines<sup>78</sup>. Premièrement, l'éducation d'un pays ou d'une entité infranationale est mesurée, principalement sur la base du nombre d'années de scolarisation des enfants. Deuxièmement, la santé est mesurée par l'espérance de vie d'un enfant à la naissance. Troisièmement, l'IDH utilise un indicateur économique, représenté par le revenu moyen mesuré dans la monnaie locale (parité de pouvoir d'achat ou PPA). En intégrant ces trois catégories dans un seul indice, l'IDH cherche à donner une idée plus nuancée des caractéristiques qui contribuent au bien-être individuel et collectif dans une société.

Les limites de l'IDH sont bien connues. En réduisant l'indice à la santé et à l'éducation, puis en quantifiant ces catégories sur la base d'une série limitée de variables, on risque de tomber dans le piège d'une simplification excessive. Le système de classification – les seuils numériques permettant de classer le niveau de développement d'un pays – peut être perçu comme arbitraire. Surtout, l'IDH peut être politisé, car certains pays font des efforts concertés pour obtenir de meilleures notes pour un ou plusieurs indicateurs<sup>79</sup>. Cependant, les indices économiques sont sujets aux pires manipulations, comme l'a montré récemment la suspension et la révision du rapport Doing Business de la Banque mondiale, qui présentait chaque année un indice des réglementations commerciales et des facteurs économiques, mais qui a été critiqué en raison d'irrégularités méthodologiques et pour avoir négligé le rôle des systèmes de protection sociale dans le développement humain<sup>80</sup>.

En utilisant l'IDH dans le présent chapitre, les auteurs sont conscients de ce qui suit. Premièrement, l'introduction de diverses variables ne se traduit pas forcément par une représentation plus précise du développement. La simplicité de l'IDH est l'un de ses avantages. Deuxièmement, s'agissant des systèmes de classification, s'ils peuvent parfois être considérés comme arbitraires, il n'en demeure pas moins qu'ils permettent à l'esprit humain de conceptualiser des schémas de développement<sup>81</sup>. Enfin, si la politisation de l'IDH est inévitable, cet indice continue néanmoins de servir de référence pour les journalistes, les universitaires et les responsables politiques, car il propose une mesure précise permettant de se faire une idée des possibilités offertes aux populations du monde entier<sup>82</sup>.

Le Rapport mondial sur le développement humain 2009 s'était penché sur le thème de la migration, faisant remarquer qu'une amélioration des politiques en matière de mobilité humaine peut favoriser le développement humain<sup>83</sup>. Du point de vue de l'IDH, la décision de migrer n'est pas seulement motivée par l'obtention de revenus plus importants, ni forcément envisagée comme un investissement en vue de gains potentiels futurs. Bien plutôt, la migration est une stratégie adoptée pour accéder à certains biens essentiels – tels que la santé et l'éducation – qui permettent d'élargir l'éventail des possibilités pour soi-même et ses enfants. Malgré sa tentative de quantifier les migrations internes à l'échelle mondiale, un exercice difficile étant donné la diversité des définitions et la rareté des données fiables sur les événements migratoires, le Rapport mondial sur le développement humain 2009 a néanmoins montré que les migrations peuvent être analysées dans le contexte d'un ensemble plus large de variables, ce qui permet d'obtenir des données solides sur la migration susceptibles d'éclairer l'action des pouvoirs publics.

<sup>77</sup> PNUD, 2019.

<sup>78</sup> *Ibid.* ; Sen, 1985 ; Stanton, 2007.

<sup>79</sup> Wolff *et al.*, 2011.

<sup>80</sup> Davis et Kruse, 2007 ; Banque mondiale, 2020.

<sup>81</sup> Davis *et al.*, 2012.

<sup>82</sup> Stanton, 2007.

<sup>83</sup> PNUD, 2009.

## Appendice B. Comment j'ai été mêlée à une querelle scientifique sur les chiffres de la migration et ce que j'en ai appris

Par Maite Vermeulen

Note : Ceci est un extrait abrégé de l'article original publié sur le site d'information The Correspondent, dont la parution a cessé depuis. Le texte intégral demeure disponible à l'adresse <https://thecorrespondent.com/747/how-i-ended-up-in-a-scientific-spat-about-migration-figures-and-what-i-learned-from-it/98789433039-1dadd2ed>.

Il faut que je vous raconte comment une étude qui tordait le cou à une théorie influente sur la migration a elle-même été discréditée. Sans doute avez-vous dû relire cette phrase, ce que je peux comprendre [...]. Cette expérience a été riche d'enseignements pour moi. J'ai appris comment fonctionne la science et comment nous, journalistes, devons nous en accommoder. J'ai aussi appris ce qu'est réellement l'expertise, et pourquoi elle est si limitée. Enfin, j'ai compris ce que signifie les notions de certitude, de doute et d'avoir raison. Alors attachez vos ceintures et préparez-vous à découvrir pourquoi j'ai reconnu – à tort – que je m'étais trompée.

### *Au commencement de cette histoire : la bosse migratoire*

Tout a commencé il y a quelques mois lorsque j'ai lu une nouvelle étude sur la bosse migratoire. Ce sujet a immédiatement attiré mon attention, car «la bosse migratoire» est une théorie bien connue et très influente sur les rapports entre la migration et le niveau de développement. Pour faire simple, cette théorie affirme que lorsqu'un pays pauvre devient plus riche, l'émigration de sa population augmente au lieu de diminuer. Cela peut sembler contre-intuitif : on pourrait croire que, lorsqu'un pays devient plus riche, les raisons de le quitter diminuent puisque les conditions de vie s'y améliorent, n'est-ce pas ? Pourtant, la bosse migratoire montre que tel est le cas uniquement au-delà d'un certain niveau de revenu, situé aux alentours de 7 000 à 10 000 dollars É.-U. par personne et par an.

De nombreux pays pauvres sont encore loin d'avoir atteint ce seuil. Par conséquent, le développement économique de ces pays devrait entraîner une augmentation de la migration, et non une diminution. Ce phénomène s'explique comme suit : la migration coûtant cher, lorsque des personnes auparavant très pauvres ont un peu d'argent, la probabilité qu'elles migrent augmente. Si vous consultez un graphique comparant le revenu et l'émigration, vous verrez une courbe plus ou moins en forme de colline montrant que les taux d'émigration sont les plus faibles dans les pays pauvres et les plus élevés dans les pays à revenu intermédiaire, et qu'ils chutent dans les pays riches : c'est la «bosse» migratoire.

Je fais souvent référence à la bosse migratoire dans mes articles, surtout pour critiquer la politique migratoire européenne. En effet, l'Union européenne consacre de plus en plus de fonds à l'aide au développement dans le but de réduire la migration. Or, la bosse migratoire montre que cette stratégie repose sur une idée erronée : si l'augmentation de l'aide conduit à un développement accru dans les pays pauvres, ce financement entraînera une hausse de la migration nette, et non une diminution. C'est alors que cette nouvelle étude, publiée dans le cadre du projet de recherche MEDAM, est arrivée sur mon bureau. Ses auteurs étaient formels : leur analyse des données sur la migration faisait apparaître que la bosse migratoire simplifiait de façon excessive la situation. En fait, leurs modèles avaient abouti à des résultats opposés. D'après leurs calculs, l'enrichissement d'un pays pauvre conduisait à une baisse de l'émigration à destination des pays riches. Les chercheurs expliquaient cette différence de résultat par la méthodologie qu'ils avaient employée : en effet, au lieu de comparer l'émigration dans les pays pauvres et les pays riches, ils avaient comparé l'évolution des pays par rapport à eux-mêmes au fil du temps. Pourquoi ? Parce

qu'une comparaison entre pays pauvres et pays riches ne rend pas compte des différences entre ces pays : des différences qui peuvent avoir une incidence sur les revenus ainsi que sur la migration.

J'ai demandé à des collègues et à des experts de la migration connaissant mieux l'économétrie que moi de jeter un coup d'œil à ce nouvel article ; j'ai parlé aux auteurs puis ai décidé de rédiger une mise à jour. L'étude semblait convaincante et je voulais prendre mes responsabilités puisqu'une théorie que j'avais souvent citée dans mes articles ne tenait pas la route. Je croyais que ma saga de la bosse touchait à sa fin. C'est alors que j'ai été identifiée dans un fil Twitter par Michael Clemens, éminent économiste du développement au Center for Global Development. D'après son tweet, la nouvelle étude était fondée sur une erreur statistique.

### *Les calculs de Michael Clemens*

Dans un message privé, Michael Clemens m'a assuré que ce n'était pas mon article qui posait problème, mais l'étude proprement dite. La discussion fut parfaitement cordiale, bien entendu. Je n'étais plus sûre de rien. Aurais-je pu le voir venir ? Aurais-je dû agir différemment ? Quels enseignements pouvais-je tirer de cette expérience ?

J'ai de nouveau examiné l'article en détail, et je me suis penchée sur les critiques de Michael Clemens. J'ai regardé ses graphiques, ses tableaux, ses formules. Seulement, il y avait un petit problème : je n'y comprenais strictement rien et pour cause, les critiques formulées par Michael Clemens portaient sur les méthodes statistiques des chercheurs. Or, si vous n'avez pas de diplôme en économétrie, l'analyse est presque impossible à suivre. D'ailleurs, il en va de même pour les personnes qui ont étudié les statistiques à un niveau avancé. Après avoir passé trois heures à analyser les deux documents, ma collègue Sanne Blauw – titulaire d'un doctorat en économétrie – m'a appelée pour me dire : « Je pense que je comprends plus ou moins ce que Clemens reproche à cette étude. »

J'ai sollicité l'aide d'autres experts : des professeurs et des doctorants capables de m'expliquer les statistiques, qui avaient déjà travaillé avec des séries chronologiques et des données de panel transversales, et qui en savaient plus sur les régressions fallacieuses et les variables non stationnaires. J'ai eu de longs entretiens téléphoniques avec Michael Clemens et Claas Schneiderheinze, l'un des chercheurs qui avaient participé à la rédaction de l'article publié dans le cadre du projet MEDAM. Je ne peux pas dire que je maîtrise parfaitement tous ces calculs à présent, mais voici ce que comprends désormais.

### *Ce que j'ai appris*

Que cet article repose ou non sur une erreur statistique (cette question sera probablement tranchée dans les revues universitaires au cours des prochains mois), toute cette agitation m'amène à m'interroger sur ma relation avec la science en tant que journaliste : en quoi elle consiste et qu'elle devrait être. Chaque personne – y compris les journalistes – évolue dans un cadre limité qui détermine sa capacité à comprendre quelque chose. J'ai étudié à l'université, mais je n'ai pas suivi de cours de statistiques à un niveau avancé. Je ne maîtrise pas non plus des sujets tels que le cycle de l'azote, la grammaire japonaise ou les mathématiques qui sous-tendent les modèles de climat. À vrai dire, ce que nous ne savons pas est bien plus vaste que ce que nous savons.

Parfois, cela est sans importance. Je n'ai pas besoin de comprendre Newton pour dire quelque chose de cohérent sur la réduction de la pauvreté. En revanche, cela a souvent de l'importance, même si nous n'en sommes pas conscients. En tant que journalistes, quand nos connaissances et nos compétences sont insuffisantes, nous nous remettons à des experts pour combler nos lacunes. Mais, là encore, ce que savent les experts n'est rien en

comparaison de ce qu'ils ne savent pas. Surtout quand il est question de statistiques. De nombreux biologistes, médecins, psychologues, économistes ou sociologues font appel à des collègues spécialistes pour gérer leurs analyses statistiques. Ceux-ci conçoivent des modèles si compliqués que seul un tout petit nombre peut réellement les comprendre ou formuler des commentaires critiques. Les calculs mathématiques qui sous-tendent les modèles sont si éloignés de notre réalité que les résultats semblent apparaître comme par magie, tel un lapin sortant d'un chapeau haut de forme : nous n'avons aucune idée de la manière dont cela fonctionne, mais le résultat s'impose comme une évidence.

Qui sait comment fonctionne la magie statistique? Nous pouvons établir un parallèle révélateur avec les modèles épidémiologiques utilisés pour prédire l'évolution de la pandémie de coronavirus : Qui sait exactement comment ces modèles fonctionnent?

C'est ainsi qu'un journaliste – ou un responsable politique – peut se retrouver dans une situation délicate quand deux experts soutiennent des affirmations contradictoires. Peut-on placer deux variables non stationnaires d'un côté d'une régression de données de panel sans perdre la tendance à long terme? Bien sûr que oui; non, absolument pas! Comment donc un journaliste pourrait-il dire qui a raison? La seule solution semble être d'accumuler les connaissances, en demandant à tous les grands cerveaux que l'on peut trouver de donner leur son de cloche. Idéalement, c'est ainsi que la science devrait fonctionner.

Quand cela arrive, il apparaît souvent que la question n'est pas de savoir ce qui est vrai ou faux, mais de savoir à quelle question nous voulons répondre. L'article du MEDAM répond à une question intéressante – mais pas à la question de savoir si la théorie de la bosse migratoire dit vrai ou non. Peut-être les auteurs sont-ils, à leur insu, tombés dans un piège que la science a elle-même créé : les études controversées qui réfutent une théorie influente sont considérées comme plus prestigieuses que celles qui confirment les hypothèses dominantes. Rappelez-vous : il s'agit d'une étude sur laquelle j'avais décidé (en ma qualité de journaliste) d'attirer l'attention. Je ne me serais probablement pas intéressée à elle d'aussi près si son modèle avait confirmé une nouvelle fois la fameuse bosse migratoire.

Ainsi, la meilleure chose que nous puissions faire est de conserver un regard critique : douter sans cesse, remettre en question et admettre que notre savoir – et celui des experts – est limité. Si j'avais creusé davantage le sujet, peut-être aurais-je pu soulever quelques questions sur l'ensemble de données utilisées dans l'article MEDAM. Mais là encore, il n'existe pas de données qui ne soient pas controversées quand on s'attaque à un sujet aussi complexe que les chiffres de la migration. Quant au principe selon lequel deux variables non stationnaires ne peuvent être régressées si l'on veut contrôler une troisième variable cointégrée : jamais je n'aurais pu imaginer poser ce genre de questions au sujet de cet article. Ni même d'innombrables scientifiques, car l'article MEDAM a été lu et salué par une multitude d'autres grands cerveaux.

À vrai dire, j'en suis venue à penser que les journalistes, les scientifiques et les responsables politiques sont tous animés d'un même sentiment : nous aimerions que le monde soit plus simple qu'il ne l'est réellement. Nous voulons être capables de l'enfermer dans un joli modèle bien construit, puis emballer le tout dans un article à l'avenant. Mais la réalité est si capricieuse et complexe qu'aucun modèle ne saurait en rendre compte.

Une vision plus nuancée des choses permet aussi de mieux comprendre le monde – mais comment le résumer dans un titre concis? Il est plus facile de dire : j'avais raison, après tout.

## Appendice C

Afin de déterminer le nombre estimatif de migrants qui vivent sur un territoire donné en raison de facteurs qui ne sont pas liés à la migration forcée, nous avons, aux fins du présent chapitre, utilisé la base de données sur la migration forcée établie par le HCR, ainsi que les données publiées par le DESA sur la population de migrants internationaux<sup>84</sup>. Étant donné que ces organismes des Nations Unies recueillent des données et font des estimations en utilisant des méthodes, des sources et des calendriers différents, il est utile de donner quelques précisions sur les calculs évoqués dans ce chapitre.

Pour chaque pays et chaque année, la population de migrants déplacés de force – composée de la population de personnes juridiquement reconnues comme des réfugiés par le HCR et de l'estimation du nombre de demandeurs d'asile établie par le HCR – est soustraite de la population totale de migrants. Lorsque le nombre de personnes déplacées de force d'un pays (tel qu'estimé par le HCR) est supérieur à la population totale de migrants d'un pays d'origine ou de destination, le nombre de migrants non déplacés de force est ramené à zéro pour éviter d'aboutir à une valeur négative qui n'aurait pas de sens.

Pour calculer la proportion de migrants dans la population générale, différents calculs doivent être faits selon qu'il s'agit d'émigration (mouvement de personnes au départ d'un pays d'origine) ou d'immigration (mouvement de personnes vers un pays de destination). Dans les deux cas, nous avons utilisé les données les plus récentes sur la population de migrants et la population générale, publiées par le DESA en 2020.

S'agissant de l'immigration, le calcul de la population de migrants aux fins de la classification de l'IDH suit l'équation suivante :

$$\text{Proportion}_{\text{immigrants}} = \frac{\text{somme des populations de migrants vivant dans les pays de destination}}{\text{somme des populations totales}}$$

Dans le cas de l'émigration, les populations de la diaspora doivent être incluses dans le dénominateur de la formule pour garantir une proportionnalité correcte. Par conséquent, l'équation pour chaque classification de l'IDH est la suivante :

$$\text{Proportion}_{\text{émigrants}} = \frac{\text{somme des populations de migrants des pays d'origine}}{\text{somme des populations de migrants des pays d'origine} + \text{somme des populations totales}}$$

---

<sup>84</sup> PNUD, 2019 ; DESA, 2021 ; HCR, 2020.

Étant donné la difficulté à recueillir des données précises, anonymes et cohérentes sur les flux migratoires, la mesure de la population de migrants est devenue un moyen habituel, quoique indirect, d'estimer les flux migratoires<sup>85</sup>. Comme dans le cas des études précédentes fondées sur des données bilatérales relatives à la population de migrants, nous nous heurtons aux mêmes limites, dont la principale tient à l'hypothèse selon laquelle les migrants quittent leur pays de naissance ou de citoyenneté, ce qui n'est pas toujours le cas<sup>86</sup>. En mesurant les populations de migrants à des intervalles distincts dans le temps, on peut se faire une idée générale des mouvements de personnes entre les lieux, au moins sous la forme d'instantanés dans le temps. Comme l'a fait remarquer Clemens, mesurer la population de migrants de cette façon ne permet pas de tenir compte des décès de migrants, l'un des autres piliers de l'évolution démographique. Pour désigner les calculs effectués dans ce chapitre, il serait plus exact de parler d'«incidence» de la migration. Afin d'éviter tout jargon technique dans un document destiné à un large public, nous avons choisi de ne pas inclure ces explications dans le texte principal, mais de faire état des distinctions conceptuelles ici.

---

<sup>85</sup> Clemens, 2020.

<sup>86</sup> Abel, 2016.

## Références\*

- Abel, G.J. (2016). Estimates of global bilateral migration flows by gender between 1960 and 2015. Document de travail n° 2/2016. Institut démographique de Vienne.
- Abel, G.J. et N. Sander (2014). [Quantifying global international migration flows](#). *Science*, vol. 343, n° 6178, pp. 1520-1522.
- Akerman, S. (1976). Theories and methods of migration research. In : *From Sweden to America: A History of the Migration* (H. Norman et H. Runblom, dir. publ.). University of Minnesota Press, Minneapolis, pp. 19-75.
- Alarcón, R. (2011). [U.S. immigration policy and the mobility of Mexicans \(1882–2005\)](#). *Migraciones Internacionales*, vol. 6, n° 20, pp. 185-218.
- Ayeb-Karlsson, S. (2020). [‘When we were children we had dreams, then we came to Dhaka to survive’: Urban stories connecting loss of wellbeing, displacement and \(im\)mobility](#). *Climate and Development*, vol. 13, n° 4, pp. 348-359.
- Banque mondiale (2020). [Doing Business : Irrégularités dans les données – Communiqué](#). 27 août.
- Banque mondiale (2021). [PIB par habitant, PPA \(dollars internationaux courants\)](#). Base de données sur les indicateurs du développement mondial.
- Benček, D. et C. Schneiderheinze (2020). Higher economic growth in poor countries, lower migration flows to the OECD – revisiting the migration hump with panel data. Document de travail n° 2145. Institut KIEL pour l'économie mondiale.
- Bhuyan, R., D. Jeyapal, J. Ku, I. Sakamoto et E. Chou (2015). [Branding ‘Canadian experience’ in immigration policy: Nation building in a neoliberal era](#). *Journal of International Migration and Integration*, vol. 18, n° 1, pp. 47-62.
- Boyd, M. (1989). Family and personal networks in international migration: Recent developments and new agendas. *International Migration Review*, vol. 23, n° 3, pp. 638-670.
- Carling, J. (2002). [Migration in the age of involuntary immobility: Theoretical reflections and Cape Verdean experiences](#). *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 28, n° 1, pp. 5-42.
- Carling, J. (2017). [The Meaning of Migrants: What Is the Issue and Why Does it Matter?](#)
- Carling, J., M. Czaika et M.B. Erdal (2020). Translating migration theory into empirical propositions. Deliverable 1.2. Projet QuantMig.
- Castles, S., H. de Haas et M.J. Miller (2014). *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*. Cinquième édition. Palgrave Macmillan, Londres.
- Clemens, M.A. (2014). [Does development reduce migration?](#) IZA Discussion Paper Series, 8592.
- Clemens, M.A. (2020). The emigration life cycle: How development shapes emigration from poor countries. Document de travail n° 540 – Août 2020. Center for Global Development.

---

\* Tous les liens hypertextes fonctionnaient au moment de la rédaction du présent rapport.

- Clemens, M.A. et M. Mendola (2020). Migration from developing countries: Selection, income elasticity, and Simpson's paradox. Document de travail n° 539 – Août 2020. Center for Global Development.
- Clemens, M.A. et H.M. Postel (2018). [Deterring emigration with foreign aid: An overview of evidence from low-income countries](#). *Population and Development Review*, vol. 44, n° 4, pp. 667-693.
- Clemens, M.A. et L. Pritchett (2008). [Income per natural: Measuring development for people rather than places](#). *Population and Development Review*, vol. 34, n° 3, pp. 395-434.
- Commission australienne de la productivité et Commission néo-zélandaise de la productivité (2012). Supplementary Paper D: People Movement. In : *Strengthening Trans-Tasman Economic Relations, Joint Study, Final Report*.
- Commission européenne (2016). [Final report summary – DEMIG](#), Commission européenne : Bruxelles.
- Commission européenne (2020). [Migration et affaires intérieures : Espace Schengen](#).
- Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (2021). [Historique : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest \(CEDEAO\)](#).
- Communauté européenne et Barbade (2009). [Accord Communauté européenne/Barbade relatif à l'exemption de visa pour les séjours de courte durée](#).
- Czaika, M. et H. de Haas (2016). Evaluating migration policy effectiveness. In : *Routledge Handbook of Immigration and Refugee Studies* (A. Triandafyllidou, dir. publ.). Routledge, Londres, pp. 34-40.
- Czaika, M. et M. Hobolth (2016). Do restrictive asylum and visa policies increase irregular migration into Europe? *European Union Politics*, vol. 17, n° 3, pp. 345-365.
- Czaika, M. et E. Neumayer (2017). Visa restriction and economic globalisation. *Applied Geography*, vol. 84, pp. 75-82.
- Dao, H.D., F. Docquier, C. Parsons et G. Peri (2018). Migration and development: Dissection the anatomy of the mobility transition. *Journal of Development Economics*, vol. 132, pp. 88-101.
- Davis, K.E. et M.B. Kruse (2007). [Taking the measure of law: The case of the 'Doing Business' project](#). *Law & Social Inquiry*, vol. 32, n° 4, pp. 1095-1119.
- Davis, K.E., A. Fisher, B. Kingsbury et S.E. Merry (2012). Governance by Indicators: Global Power Through Classification and Rankings. Oxford University Press, Oxford.
- de Haas, H. (2005). International migration, remittances and development: Myths and facts. *Third World Quarterly*, vol. 26, n° 8, pp. 1243-1258.
- de Haas, H. (2010). Migration transitions: A theoretical and empirical inquiry into the developmental drivers of international migration. Document de projet n° 1. Projet sur les déterminants de la migration internationale (DEMIG).
- de Haas, H. (2011). The determinants of international migration: Conceptualising policy, origin and destination effects. Document de travail n° 32. Projet DEMIG.
- de Haas, H. (2020). Paradoxes of migration and development. In : *Routledge Handbook of Migration and Development*. Routledge, New York.

de Haas, H., K. Natter et S. Vezzoli (2016). Growing restrictiveness or changing selection? The nature and evolution of migration policies. *International Migration Review*, vol. 52, n° 2, pp. 324-367.

de Haas, H., M. Czaika, M.L. Flahaux, E. Mahendra, K. Natter, S. Vezzoli et M. Villares-Varela (2019). International migration: trends, determinants and policy effects. *Population and Development Review*, vol. 45, n° 4, pp. 885-992.

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA) (2019). [International Migrant Stock 2019](#).

DESA (2021). [International Migrant Stock 2020](#).

Environmental Systems Research Institute (ESRI) (2019). [ArcGIS Pro version 2.4.0](#). Environmental Systems Research Institute, Inc, Redlands, Californie.

Esipova, N., A. Pugliese et J. Ray (2018). [More than 750 million worldwide would migrate if they could](#). Gallup, 10 décembre.

Fargues, P. (2011). [Immigration without inclusion: Non-nationals in nation-building in the Gulf states](#). *Asian and Pacific Migration Journal*, vol. 20, n° 34, pp. 273-292.

Fund for Peace (2020). [Fragile States Index 2020](#). The Fund for Peace, Washington.

Gaibazzi, P. (2014). Visa problem: Certification, kinship, and the production of 'ineligibility' in the Gambia. *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 20, n° 1, pp. 38-55.

Gould, J.D. (1979). European inter-continental emigration 1815–1914: Patterns and causes. *Journal of European Economic History*, vol. 8, n° 3, p. 593.

Gouvernement de la Fédération de Russie et Gouvernement de la République de Corée (2020). Accord entre le Gouvernement de la Fédération de Russie et le Gouvernement de la République de Corée sur la suppression mutuelle de l'obligation de visa.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) (2020). [Global Trends: Forced Displacement in 2019](#). Genève.

Helbling M. et D. Leblang (2018). Controlling immigration? How regulations affect migration flows. *European Journal of Political Research*, vol. 58, n° 1.

Henley & Partners (2021). [Visa Restrictions Index 2021, Q2](#). In Henley Passport Index 2021: Q1 Update.

Ibañez, A.M. et C.E. Vélez (2008). [Civil conflict and forced migration: The micro determinants and welfare losses of displacement in Colombia](#). *World Development*, vol. 36 n° 4, pp. 659-676.

Informations sur le visa Schengen (2020). Disponible à l'adresse [www.schengenvisainfo.com/fr/](http://www.schengenvisainfo.com/fr/).

Jayasuriya, D. (2014). Drivers of irregular and regular migration from Sri Lanka: Evidence from a large-scale survey. Occasional Paper Series. Irregular Migration Research Programme. Gouvernement de l'Australie, Ministère de l'immigration et de la protection des frontières.

Jayasuriya, D., M. McAuliffe et M. Iqbal (2016). The dynamic nature of migration aspirations: Findings from a longitudinal study of households in Sri Lanka. Occasional Paper Series 20. Gouvernement de l'Australie, Ministère de l'immigration et de la protection des frontières.

- Keogh, G. (2013). [Modelling asylum migration pull-force factors in the EU-15](#). *The Economic and Social Review*, vol. 44, n° 3, pp. 371-399.
- Khalaf, S. et S. Alkobaisi (1999). [Migrants' strategies of coping and patterns of accommodation in the oil-rich Gulf societies: Evidence from the UAE](#). *British Journal of Middle Eastern Studies*, vol. 26, n° 2, pp. 271-298.
- Koser, K. et K. Kuschminder (2015). [Key findings of comparative research on assisted voluntary return and reintegration of migrants](#). *Migration and Policy Practice*, vol. 5, n° 1, pp. 2831.
- Lahav, G. (1999). [The role of non-state actors in the movement of people: Promoting travel and controlling migration in the European Union](#). Document présenté à l'occasion de la sixième édition de la conférence biennale de l'Association pour l'étude de l'Union européenne, Pittsburgh, 2-5 juin.
- Lee, E.S. (1966). A theory of migration. *Demography*, vol. 3, pp. 47-57.
- Lee, S.K. (2016). [The three worlds of emigration policy: Towards a theory of sending state regimes](#). *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 43, n° 9, pp. 453-1471.
- Manik, S. (2014). [South African migrant teachers' decision-making: Levels of influence and 'relative deprivation'](#). *Journal of Southern African Studies*, vol. 40, n° 1, pp. 151-165.
- Marouf, M. (2017). The role of social networks in Georgian migration to Greece. *European Journal of Migration and Law*, vol. 19, n° 1, pp. 34-56.
- Martin, P.L. et J.E. Taylor (1996). The anatomy of a migration hump. In : *Development Strategy, Employment, and Migration: Insights from Models* (J.E. Taylor, dir. pub.). Centre de développement de l'OCDE, Paris, pp. 43-62.
- Massey, D.S. (1990). [Social structure, household strategies, and the cumulative causation of migration](#). *Population Index*, vol. 56, n° 1, pp. 3-26.
- Massey, D.S., R. Alarcón, J. Durand et H. González (1987). *Return to Aztlan: The Social Process of International Migration from Western Mexico*. University of California Press, Berkeley and Los Angeles.
- Massey, D.S., J. Arango, G. Hugo, A. Kouaouci, A. Pellegrino et J.E. Taylor (2005). *Worlds in Motion: Understanding International Migration at the End of the Millennium*. Oxford University Press, Oxford.
- Mau, S., F. Gülzau, L. Laube et N. Zaun (2015). [The global mobility divide: How visa policies have evolved over time](#). *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 41, n° 8, pp. 1192-1213.
- McAuliffe, M. (2017a). [Self-agency and asylum: a critical analysis of the migration patterns and processes of Hazara irregular maritime asylum seekers to Australia](#). Australian National University, Canberra.
- McAuliffe, M. (2017b) Protection elsewhere, resilience here: Introduction to the special issue on statelessness, irregularity and protection in southeast Asia. *Journal of Immigrant and Refugee Studies*, vol. 15, n° 3, pp. 221-231.
- McAuliffe, M. et D. Jayasuriya (2016). [Do asylum seekers and refugees choose destination countries? Evidence from large-scale surveys in Australia, Afghanistan, Bangladesh, Pakistan and Sri Lanka](#). *International Migration*, vol. 54, n° 4, pp. 4459.
- McAuliffe, M., A. Kitimbo, A.M. Goossens et A.A. Ullah (2017). [Comprendre les voyages de migration du point de vue des migrants](#). In : *Rapport État de la migration dans le monde 2018* (M. McAuliffe et M. Ruhs, dir. publ.). OIM, Genève.

Moran, A. (2011). Multiculturalism as nation-building in Australia: Inclusive national identity and the embrace of diversity. *Ethnic and Racial Studies*, vol. 34, n° 12, pp. 2153-2172. <https://doi.org/10.1080/01419870.2011.573081>.

Neumayer, E. (2010). Visa restrictions and bilateral travel. *The Professional Geographer*, vol. 62, n° 2, pp.171-181.

Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) (2020). Rapport mondial sur le déplacement interne 2020. Genève.

Organisation internationale pour les migrations (OIM) (2017). *La migration et les migrants : Aspects régionaux et faits nouveaux à l'échelle régionale*. In : Rapport *État de la migration dans le monde 2018* (M. McAuliffe et M. Ruhs, dir. publ.).

OIM (2019). *La migration et les migrants : Aspects régionaux et faits nouveaux à l'échelle régionale*. In : Rapport *État de la migration dans le monde 2020* (M. McAuliffe et B. Khadria, dir. publ.).

Opanike, A. et A.A. Aduloju (2015). Protocole de la CEDEAO relatif à la libre circulation des personnes et à la sécurité transfrontalière en Afrique de l'Ouest. *Journal of Civil and Legal Services*, vol. 4, n° 3.

Portes, A. et J. Walton (1981). *Labor, Class, and the International System*. Academic Press, New York.

Premi, M.K. et M.D. Mathur (1995). *Emigration dynamics: The Indian context*. *International Migration*, vol. 33, n° 34, pp. 627-666.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2009). *Rapport mondial sur le développement humain 2009. Lever les barrières : mobilité et développement humains*. New York.

PNUD (2011). *Rapport sur le développement humain 2011 : Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous*. New York.

PNUD (2019). *Rapport sur le développement humain 2019 : Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIe siècle*. New York.

PNUD (2020). *Rapport sur le développement humain 2020 : La prochaine frontière – Le développement humain et l'anthropocène*. New York.

Projet ArchaeoGLOBE (2018). *ArchaeoGLOBE Regions*. Harvard Dataverse, V6.

Ratha, D. (2013). The Impact of Remittances on Economic Growth and Poverty Reduction. Note d'orientation n° 8. Migration Policy Institute.

Ravenstein, E.G. (1885). *The laws of migration*. *Journal of the Statistical Society of London*, vol. 48, n° 2, pp.167-235.

Ravenstein, E.G. (1889). *The laws of migration: Second paper*. *Journal of the Royal Statistical Society*, vol. 52, n° 2, pp. 241-305.

Ruhs, M. (2013). *The Price of Rights: Regulating International Labor Migration*. Princeton University Press, Princeton.

Sen, A. (1985). *Commodities and Capabilities*. Hollande septentrionale, Amsterdam.

Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. Alfred Knopf, New York.

- Sinclair, T. et M. Mamertino (2016). [Online job search and migration intentions across EU member states](#). Documents de travail 2016-5. Institute for International Economic Policy, Université George Washington.
- Stanton, E.A. (2007). The Human Development Index: A history. Série Documents de travail, n° 127. Political Economy Research Institute.
- Stark, O. et D.E. Bloom (1985). [The new economics of labor migration](#). *The American Economic Review*, vol.75, n° 2, pp.173-178.
- Tjaden, J., D. Auer et F. Laczko (2018). [Linking migration intentions with flows: Evidence and potential use](#). *International Migration*, vol.57, n° 1, pp.3657. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1111/imig.12502>.
- Todaro, M.P. (1989). *Economic Development in the Third World*. Longman, New York.
- Triandafyllidou, A., L. Bartolini et C.F. Guidi (2019). Exploring the Links Between Enhancing Regular Pathways and Discouraging Irregular Migration. OIM, Genève.
- Triandafyllidou, A. et M. McAuliffe (dir. publ.) (2018). [Migrant Smuggling Data and Research: A Global Review of the Emerging Evidence Base \(Volume 2\)](#). OIM, Genève.
- Turton, D. (2003). Conceptualising forced migration. Document de travail n° 12. Refugee Studies Centre, Université d'Oxford.
- Ullah, A.A. (2011). Rohingya refugees to Bangladesh: Historical exclusions and contemporary marginalization. *Journal of Immigration & Refugee Studies*, vol. 9, n° 2, pp. 39-161.
- Union européenne (2021). Base de données du Bureau des Traités : Traités actuellement en vigueur. Disponible à l'adresse <https://eur-lex.europa.eu/collection/eu-law/treaties/treaties-force.html?locale=fr>.
- Van Hear, N., O. Bakewell et K. Long (2012). [Drivers of migration](#). Document de travail n° 1. Migrating out of Poverty Research Programme Consortium.
- Vermeulen, M. (2020). [How I ended up in a scientific spat about migration figures and what I learned from it](#). *The Correspondent*, 14 octobre.
- Wolff, H., H. Chong et M. Auffhammer (2011). [Classification, detection and consequences of data error: Evidence from the Human Development Index](#). *The Economic Journal*, vol. 121, n° 553, pp. 843-870.
- Xiang, B. (2016). [Emigration trends and policies in China](#). In : *Spotlight on China*. Université de Calgary, Canada.
- Xiang, B. et J. Lindquist (2014). [Migration infrastructure](#). *International Migration Review*, vol. 48, n° 1 suppl., pp. 122-148.
- Zelinsky, W. (1971). [The hypothesis of the mobility transition](#). *Geographical Review*, vol. 61, n° 2, pp. 219-249.